



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



46 rue du Général Foy  
75008 Paris  
France

*Etablissements Maurel & Prom S.A.*  
**Rapport des commissaires aux comptes sur les  
comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019  
Etablissements Maurel & Prom S.A.  
51 rue d'Anjou – 75008 Paris



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**GEX AUDIT**  
INTERNATIONAL AUDIT COMPANY  
46 rue du Général Foy  
75008 Paris  
France

## **Etablissements Maurel & Prom S.A.**

Siège social : 51 rue d'Anjou – 75008 Paris

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Établissements Maurel & Prom S.A.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Établissements Maurel & Prom S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 31 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit :

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



***Etablissements Maurel & Prom S.A.***  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés*  
*22 avril 2020*

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note 6.5.2. de l'annexe des comptes consolidés qui expose les impacts de la première application de la norme IFRS 16 « *Contrats de location* ».

**Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.



**Etablissements Maurel & Prom S.A.**  
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés  
22 avril 2020

**Incidence de l'estimation des réserves sur la comptabilisation et l'amortissement des actifs de production**

Risque identifié	Notre réponse
<p>Chaque année, le Groupe engage des experts afin d'évaluer de manière indépendante les réserves pour chaque permis pétrolier en production.</p> <p>Les réserves prouvées et probables correspondent respectivement aux réserves d'huile et de gaz "raisonnablement certaines" et "raisonnablement probables" pouvant être produites en utilisant la technologie actuelle, aux prix actuels, selon les accords commerciaux et gouvernementaux en cours.</p> <p>L'estimation des réserves d'hydrocarbures constitue un élément fondamental pour la comptabilisation des actifs relatifs aux activités pétrolières du Groupe, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des dépenses d'exploration conformément à la méthode dite des "successful efforts", la détermination du taux d'amortissement de ces actifs selon la méthode de l'unité de production, décrite dans la note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés ainsi que sur les tests de dépréciation des Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) des activités de production.</p> <p>L'estimation des réserves est par nature incertaine du fait des données de géoscience et d'ingénierie utilisées pour déterminer les volumes présents dans les gisements. De plus, elle est complexe du fait des modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant au Groupe.</p> <p>Pour ces raisons, nous avons considéré l'estimation des réserves prouvées et des réserves probables comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les procédures réalisées ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance des procédures mises en place par le Groupe pour la détermination de ses réserves d'hydrocarbures ;</li> <li>• Evaluer les qualifications des experts indépendants en charge de l'estimation et de la certification des réserves ;</li> <li>• Analyser les variations des réserves par rapport à la clôture de l'exercice précédent, de manière à orienter nos travaux sur les principales variations de la période ;</li> <li>• Rapprocher les productions réelles des périodes passées avec les productions attendues correspondantes ;</li> <li>• Corroborer les hypothèses utilisées par les experts indépendants avec celles du Groupe pour déterminer les réserves prouvées et probables ; dans le cas des réserves de gaz, corroborer leur niveau de reconnaissance en fonction des contrats de commercialisation existants ;</li> <li>• Apprécier si les estimations révisées des réserves ont été prises en compte de manière appropriée par le Groupe dans le cadre des tests de dépréciation ainsi que pour la comptabilisation des charges d'amortissement.</li> </ul>



**Etablissements Maurel & Prom S.A.**  
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés  
22 avril 2020

**Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles de production pétrolière et gazière**

<b>Risque identifié</b>	<b>Notre réponse</b>
<p>Au 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles et incorporelles relatives à l'activité de production du Groupe s'élevaient à un montant de 1 621 MUSD, représentées principalement par les actifs des permis d'Ezanga et de Mnazi Bay. Ce montant représente 82% des actifs non courants du Groupe.</p> <p>Nous avons considéré que les dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles de l'activité de production des permis d'Ezanga et Mnazi Bay étaient un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes du Groupe. De plus, la détermination de leur valeur recouvrable, fondée sur la valeur de leurs flux de trésorerie futurs actualisés attendus, repose sur l'utilisation d'hypothèses, estimations et appréciations significatives de la Direction, comme indiqué dans la note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>En particulier, un contexte durable de prix faible des hydrocarbures aurait une incidence négative sur les résultats du Groupe et, par voie de conséquence, pourrait impacter de manière significative la valeur recouvrable des actifs de l'activité production.</p> <p>Le Groupe considère qu'un permis ou en ensemble de permis d'une même zone géographique constitue généralement une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres groupes d'actifs. Le Groupe réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié, dont les modalités sont décrites dans la Note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Les principales hypothèses prises en considération par la Direction dans l'évaluation de la valeur recouvrable sont, telles que mentionnées dans la note 3.3.2 de l'annexe aux comptes consolidés, indiquées ci-dessous:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le prix futur des hydrocarbures</li> <li>• Les coûts opérationnels</li> <li>• Les estimations de réserves d'hydrocarbures</li> <li>• Les prévisions de volumes produits et commercialisés</li> <li>• Le taux d'actualisation après impôt</li> </ul>	<p>Nos travaux ont consisté pour les actifs concernés à revoir les indicateurs de perte de valeur identifiés par le management et, pour ceux faisant l'objet d'un test de dépréciation, à obtenir le modèle de détermination de la valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et à analyser si, dans le cas où la valeur ainsi obtenue était inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation avait été constatée.</p> <p>Nous avons évalué la pertinence des hypothèses retenues par la direction et des données incluses dans les modèles d'évaluation en réalisant une analyse comparative des pratiques de l'industrie sur le prix des hydrocarbures (à court, moyen, et long terme) et des taux d'actualisation.</p> <p>De plus, nous avons analysé les données sous-jacentes aux flux de trésorerie futurs pris en compte pour la détermination de la valeur recouvrable des actifs compris dans les UGT testées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les profils de production retenus ont été rapprochés des réserves certifiées par des experts indépendants,</li> <li>• Les hypothèses de coûts opérationnels ont été corroborées aux niveaux des coûts actuels et budgétés issus des prévisions établies par la direction et présentées au Conseil d'Administration</li> <li>• Nous avons évalué la cohérence des taux d'imposition retenus par rapport aux régimes fiscaux applicables ou aux contrats pétroliers en vigueur.</li> </ul> <p>Enfin dans le cadre de nos procédures d'audit relatives aux événements post clôture, nous avons analysé l'évolution de l'environnement économique et en particulier la récente baisse du prix des hydrocarbures, dans un contexte géopolitique complexe et de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous avons corroboré la qualification de ces événements en tant qu'éléments postérieurs à la clôture sans impact sur les états financiers, telle que décrit par la Direction dans la note 6.9 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>



**Etablissements Maurel & Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés*  
22 avril 2020

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 22 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. par l'Assemblée Générale du 12 juin 2014 pour le cabinet KPMG et du 14 juin 2002 pour le cabinet International Audit Company.

Au 31 décembre 2019, le cabinet KPMG était dans sa 6<sup>ème</sup> année de sa mission et le cabinet International Audit Company, était dans la 18<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



**Etablissements Maurel & Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés*  
22 avril 2020

**Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

*Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas



***Etablissements Maurel & Prom S.A.***  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés*  
*22 avril 2020*

fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

*Rapport au Comité d'Audit*

Nous remettons un rapport au Comité d'Audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.





**Etablissements Maurel & Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés*  
22 avril 2020

Nous fournissons également au Comité d'Audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'Audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 22 avril 2020

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Eric Jacquet  
Associé

Paris, le 22 avril 2020

International Audit Company

DocuSigned by:  
*François Caillet*  
EDB7C3F872524EF...  
22/04/2020

François Caillet  
Associé



Comptes Consolidés  
Groupe Maurel & Prom  
31 décembre 2019

[www.maureletprom.fr](http://www.maureletprom.fr)

## SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 .....	3
Etat de la situation financière .....	3
Etat consolidé du résultat global.....	4
Variation des capitaux propres .....	5
Tableau de flux de trésorerie .....	6
Annexes aux comptes consolidés.....	7

## Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2019

### Etat de la situation financière

<b>ACTIF (en milliers \$)</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Immobilisations incorporelles (net)	3.3	223 228	199 920
Immobilisations corporelles (net)	3.3	1 446 082	1 451 162
Actifs financiers non courants (net)	4.2	6 441	7 835
Autres actifs non courants (net)	3.7	43 554	44 675
Titres mis en équivalence	2.4	295 268	253 629
Impôts différés actifs	6.1	11 588	23 741
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>2 026 161</b>	<b>1 980 962</b>
Stocks (net)	3.4	13 991	14 104
Clients et comptes rattachés (net)	3.6	144 104	95 188
Autres actifs financiers courants	4.2	59 250	53 511
Autres actifs courants	3.7	48 118	39 114
Créances de position de sous-enlèvement	3.5	39 755	0
Créances d'impôts courants	6.1	680	473
Instruments financiers actif dérivés courant	4.4	0	1 615
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.3	231 043	279 871
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>536 942</b>	<b>483 875</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 563 103</b>	<b>2 464 837</b>
<b>PASSIF (en milliers \$)</b>		<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Capital social		193 345	193 345
Primes d'émission, de fusion et d'apport		42 753	44 836
Réserves consolidées		891 989	853 124
Actions propres		(40 772)	(41 453)
Résultat net part du Groupe		37 383	58 066
<b>CAPITAUX PROPRES GROUPE</b>		<b>1 124 699</b>	<b>1 107 918</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		17 117	2 425
<b>CAPITAUX PROPRES TOTAUX</b>		<b>1 141 816</b>	<b>1 110 343</b>
Provisions non courantes	3.10	85 597	38 019
Prêts actionnaire	4.4	94 118	100 000
Autres emprunts et dettes financières non courants	4.4	448 519	595 692
Impôts différés passifs	6.1	398 330	390 247
<b>PASSIF NON COURANT</b>		<b>1 026 564</b>	<b>1 123 958</b>
Prêts actionnaire	4.4	5 882	0
Autres emprunts et dettes financières courants	4.4	153 036	2 047
Fournisseurs et comptes rattachés	3.8	75 656	59 852
Passifs d'impôts courants	6.1	12 489	4 971
Dettes de position de sur-enlèvement	3.5	1 296	13 252
Autres passifs courants	3.9	125 746	134 577
Instruments financiers passif dérivés courant	4.4	3 304	0
Provisions courantes	3.10	17 313	15 838
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>394 723</b>	<b>230 536</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 563 103</b>	<b>2 464 837</b>

## Etat consolidé du résultat global

### Résultat Net de la période

en milliers \$	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires		503 628	440 179
Autres produits de l'activité		9 093	2 689
Variation de position de sur/sous-enlèvement		33 677	(13 217)
Autres charges d'exploitation		(260 261)	(184 645)
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	3.1	<b>286 136</b>	<b>245 006</b>
Dotations aux amortissements & provisions liées aux activités de production net des reprises		(160 737)	(104 970)
Dotations aux amortissements & provisions liées aux activités de forage net des reprises		(2 744)	(904)
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>		<b>122 655</b>	<b>139 131</b>
Provisions et Dépréciations d'actifs de forage			(9 146)
Charges et Dépréciations d'actifs d'exploration net des reprises		(48 349)	(1 158)
Autres Produits et Charges non courants		132	(2 972)
Résultat de sortie d'actifs		(4 574)	215
<b>Résultat Opérationnel</b>	3.1	<b>69 863</b>	<b>126 071</b>
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		<i>(30 291)</i>	<i>(28 924)</i>
<i>Produits de trésorerie</i>		<i>4 560</i>	<i>5 156</i>
<i>Produits et charges liées aux Instruments financiers dérivés de taux d'intérêts</i>		<i>(667)</i>	<i>(111)</i>
Coût de l'endettement financier net		(26 398)	(23 879)
Ecart de change nets		(3 663)	(2 527)
Autres produits et charges financiers		(1 055)	(233)
<b>Résultat Financier</b>	4.1	<b>(31 116)</b>	<b>(26 639)</b>
Impôts sur les résultats	6.1	(62 357)	(68 352)
<b>Résultat net des sociétés consolidées</b>		<b>(23 609)</b>	<b>31 080</b>
Quote-part des sociétés mises en équivalence	2.4	58 750	30 585
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>35 141</b>	<b>61 665</b>
Dont : - Résultat net part Groupe		37 383	58 066
- Participations ne donnant pas le contrôle		(2 242)	3 599

### Résultat Global de la période

<b>Résultat net de la période</b>		<b>35 141</b>	<b>61 665</b>
Ecart de change sur la conversion des comptes des entités étrangères		(870)	1 139
Variation de juste valeur des placements en instruments de couverture		(4 939)	1 680
<b>Total du résultat global pour la période</b>		<b>29 332</b>	<b>64 484</b>
- part du groupe		30 814	60 707
- participations ne donnant pas le contrôle		(1 482)	3 776

## Variation des capitaux propres

en milliers \$	Capital	Actions propres	Primes	Autres réserves	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part groupe	Particip. ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
<b>1er janvier 2018</b>	<b>188 554</b>	<b>(55 330)</b>	<b>32 010</b>	<b>854 540</b>	<b>(11 772)</b>	<b>6 422</b>	<b>1 014 424</b>	<b>(1 351)</b>	<b>1 013 073</b>
Résultat net						58 066	58 066	3 599	61 665
Juste valeur des instruments de couverture				1 680			1 680		1 680
Autres éléments du résultat global				(104)	1 066		962	177	1 139
<b>Total du résultat global</b>				<b>1 576</b>	<b>1 066</b>	<b>58 066</b>	<b>60 707</b>	<b>3 776</b>	<b>64 484</b>
Affectation du résultat - Dividendes				6 422		(6 422)	0		0
Augmentation capital réservées	4 791		27 452				32 243		32 243
Autres				(179)			(179)		(179)
Actions gratuites				1 472			1 472		1 472
Mouvements sur actions propres		13 877	(14 626)				(749)		(749)
<b>Total transactions avec les actionnaires</b>	<b>4 791</b>	<b>13 877</b>	<b>12 827</b>	<b>7 715</b>		<b>(6 422)</b>	<b>32 787</b>	<b>0</b>	<b>32 787</b>
<b>31 décembre 2018</b>	<b>193 345</b>	<b>(41 453)</b>	<b>44 836</b>	<b>863 830</b>	<b>(10 706)</b>	<b>58 066</b>	<b>1 107 918</b>	<b>2 425</b>	<b>1 110 343</b>
<b>1er janvier 2019</b>	<b>193 345</b>	<b>(41 453)</b>	<b>44 836</b>	<b>863 830</b>	<b>(10 706)</b>	<b>58 066</b>	<b>1 107 918</b>	<b>2 425</b>	<b>1 110 343</b>
Résultat net						37 383	37 383	(2 242)	35 141
Résultat des activités cédées							0		0
Juste valeur des instruments de couverture				(4 939)			(4 939)		(4 939)
Autres éléments du résultat global					(1 631)		(1 631)	761	(870)
<b>Total du résultat global</b>				<b>(4 939)</b>	<b>(1 631)</b>	<b>37 383</b>	<b>30 814</b>	<b>(1 482)</b>	<b>29 332</b>
Affectation du résultat - Dividendes				49 269		(58 066)	(8 797)		(8 797)
Variation de périmètre Eland				(4 926)			(4 926)		(4 926)
Dilution Venezuela							0	16 174	16 174
Actions gratuites				1 092			1 092		1 092
Mouvements sur actions propres		682	(2 083)				(1 401)		(1 401)
<b>Total transactions avec les actionnaires</b>		<b>682</b>	<b>(2 083)</b>	<b>45 435</b>		<b>(58 066)</b>	<b>(14 033)</b>	<b>16 174</b>	<b>2 141</b>
<b>31 décembre 2019</b>	<b>193 345</b>	<b>(40 772)</b>	<b>42 753</b>	<b>904 326</b>	<b>(12 337)</b>	<b>37 383</b>	<b>1 124 699</b>	<b>17 117</b>	<b>1 141 816</b>

## Tableau de flux de trésorerie

en milliers \$	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net		35 141	61 665
Charge d'impôt des activités poursuivies		62 357	68 352
<b>Résultat consolidé des activités poursuivies</b>		<b>97 497</b>	<b>130 017</b>
Dotations (reprises) nettes amortissements et provisions	3.3 & 3.4 & 3.6 & 3.10	176 275	111 575
Exploration passée en charge	3.3	48 349	1 158
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	2.4	(58 750)	(30 585)
Autres charges et produits calculés sur actions gratuites		1 092	1 472
Plus et moins-values de cession		4 574	(215)
Profits et pertes de dilution			(2 215)
Autres éléments financiers		29 148	24 378
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPÔT</b>		<b>298 185</b>	<b>235 584</b>
Impôts payés		(34 815)	(40 719)
Variation du B.F.R net lié à l'activité		(101 547)	(2 563)
<i>stocks</i>		730	(1 058)
<i>clients</i>	3.6	(51 105)	(37 447)
<i>fournisseurs</i>	3.8	16 086	3 448
<i>position de sur/sous-enlèvement</i>	3.5	(51 712)	
<i>autres débiteurs</i>	3.7 & 4.2	(7 214)	15 180
<i>autres créditeurs</i>	3.9	(8 333)	17 314
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES OPÉRATIONS</b>		<b>161 824</b>	<b>192 301</b>
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			215
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3.3	(182 530)	(143 575)
Acquisitions d'immobilisation payées en instruments de capitaux propres			32 243
Encaissements dividendes sur sociétés mises en équivalence	2.4	12 012	12 059
Variation des dépôts		(1 386)	(100)
Acquisition de sociétés mises en équivalence			(50 928)
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS</b>		<b>(171 904)</b>	<b>(150 085)</b>
Acquisition /cession d'actions propres		(3 936)	
Dividendes mis en paiement		(8 797)	
Remboursements d'emprunts	4.4	(308)	(714)
Primes sur instruments financiers de couvertures			(464)
Intérêts payés sur financement	4.4	(28 301)	(25 648)
Intérêts encaissés sur placement	4.1	4 560	5 156
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT</b>		<b>(36 782)</b>	<b>(21 669)</b>
Incidence des variations des cours des devises		(1 981)	(144)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE (**)</b>		<b>(48 843)</b>	<b>20 403</b>
<b>TRÉSORERIE (**)</b> À L'OUVERTURE		<b>279 757</b>	<b>259 354</b>
<b>TRÉSORERIE (**)</b> À LA CLÔTURE		<b>230 914</b>	<b>279 757</b>

## Annexes aux comptes consolidés

### Note 1 : Généralités

Etablissements Maurel & Prom S.A. (« La Société ») est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 51 rue d'Anjou, 75008 Paris. Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans ses coentreprises. Le Groupe, coté sur Euronext Paris, agit principalement comme un opérateur spécialisé dans l'exploration et la production d'hydrocarbures (huile et gaz).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 31 mars 2020.

Les états financiers sont présentés en US Dollars.

Les montants sont arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

#### Note 1.1: Faits marquants

Le Groupe a conclu en juin 2019 un accord avec la Gabon Oil Company (GOC), partenaire du Groupe sur le permis d'Ezanga, pour mettre fin au mécanisme de portage dont celle-ci bénéficiait.

Selon les termes de cet accord, la GOC a bénéficié d'un accès prioritaire à 812 mille barils (correspondant aux droits portés postérieurs au 31 décembre 2017) moyennant le paiement à M&P de 52,5 M\$ en 2019.

Par ailleurs, une somme de 43 M\$ correspondant à la créance de portage historique (avant le 31 décembre 2017) a été versée par la GOC sur un compte séquestre qui sera débloqué à l'issue d'un audit en cours.

Au Gabon, les travaux de génie civil et la préparation des forages d'explorations sur les permis de Kari et Nyanga-Mayombé ont débuté fin mai 2019. Les opérations de forage du puits Kama-1 sur le permis de Kari se sont poursuivies jusqu'en février 2020. Le puits a rencontré plusieurs séries d'indices d'huile. Toutefois, la médiocre qualité des réservoirs traversés n'a pas permis d'envisager un test commercial. A la vue de ces résultats, les dépenses encourues au 31/12/2019 ont été passées en charge sur l'exercice pour 31,5M\$.

Suite à la publication du décret officiel reconnaissant le transfert de 20% des blocs 3/05 et 3/05A précédemment détenus par AJOCO à Maurel & Prom, la finalisation de l'opération a eu lieu fin juillet 2019.

Conformément au contrat d'achat et de vente, le montant de l'opération de 80 M\$ (moins un dépôt de 2 M\$ payé lors de l'annonce de la Transaction) a été ajusté de 43 M\$ pour prendre en compte le fonds de roulement ainsi que les flux de trésorerie reçus et déboursés par AJOCO pour le compte de M&P depuis la date d'effet économique du contrat, c'est-à-dire le 1er janvier 2018. De ce fait, le montant net payé fin juillet 2019 à AJOCO par Maurel & Prom de la transaction s'est élevé à 35 M\$.

M&P Trading, filiale française détenue à 100% par le Groupe, commercialise désormais les volumes de pétrole produits par M&P Gabon et M&P Angola. La société est également susceptible d'enlever des barils pour le compte de tiers. Depuis le premier enlèvement réalisé par M&P Trading en mars 2019, la société a commercialisé 4,8 millions de barils.

Le 24 juillet 2019, la société Sucre Energy est entrée à hauteur de 20% au capital Maurel & Prom Iberoamerica, véhicule de détention de la participation dans la société mixte PRDL détenue conjointement avec PDVSA. A l'issue de cette opération, le Groupe détient un intérêt économique de 32% dans PRDL.

En raison des sanctions internationales à l'encontre de la société d'Etat PDVSA, les seules opérations menées localement par la filiale vénézuélienne du Groupe, M&P Servicios Integrados U.W., se limitent strictement à des opérations de maintenance sécuritaire des actifs, de sécurité du personnel et de protection de l'environnement. Dans ce contexte, et en dépit d'un actif restant en production et conservant son potentiel, sa capacité contributrice au résultat au titre de l'exercice a été nulle.

Au printemps 2019, 2 forages ont été réalisés sur le permis de Mios ayant abouti à une découverte modeste. Les tests de mise en production sont en cours.



M. Olivier de Langavant a été nommé au poste de Directeur Général du groupe Maurel & Prom à compter du 1er novembre 2019, en remplacement de M. Michel Hochard.

## **Note 1.2: Base de préparation**

### **Cadre normatif**

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe Maurel & Prom au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2019 telles qu'approuvées par l'Union Européenne et disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm).

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations (Standing Interpretations Committee et International Financial Reporting Standards Interpretation Committee).

L'application du référentiel IFRS tel que publié par l'IASB n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers présentés. Les nouveaux textes ou amendements adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ne présentent pas d'effet significatif sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2019 à l'exception des impacts mentionnés ci-dessous.

### **IFRS 16 « contrats de location » :**

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 en utilisant l'approche rétrospective simplifiée et n'a donc pas retraité le comparatif de la période de référence 2018, comme le permet les dispositions transitoires spécifiques de la norme.

L'application de la norme IFRS 16 a entraîné la comptabilisation d'actifs liés au droit d'utilisation et des passifs correspondants aux contrats de location, auparavant classés en tant que contrats de location simple au sens de la norme IAS 17, à l'exception des contrats de location à court terme du Groupe, la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement ayant été supprimée.

L'impact de l'adoption de cette norme et de la nouvelle convention comptable est présenté en note 6.5.2.

### **IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » :**

*L'interprétation d'IFRIC 23, applicable au 1er janvier 2019 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. L'application est sans impact significatif sur les états financiers du groupe.*

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs évalués à la juste valeur (instruments dérivés) conformément aux normes IFRS.

Les normes IFRS ont été appliquées par le Groupe de manière homogène pour toutes les périodes présentées, à l'exception des changements mentionnés.

### **Continuité d'exploitation**

Lors de la préparation des états financiers, le Groupe a évalué sa capacité à poursuivre son exploitation et des informations complémentaires ont été fournies à ce sujet dans la note 6.9.

### **Recours aux jugements et estimations**

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que le Groupe effectue des choix comptables, procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêt, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction du Groupe applique son jugement à la définition et à l'application de méthodes comptables qui permettent de fournir une information pertinente et fiable. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe. Ils reflètent la substance des transactions, sont préparés de manière prudente et sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur :

- la comptabilisation des portages pétroliers et les tests de dépréciation des actifs pétroliers,
- les provisions pour remise en état des sites,
- l'évaluation des titres mis en équivalence et des actifs sous-jacents,
- le traitement comptable des instruments dérivés souscrits par le Groupe,
- les estimations des réserves prouvées et probables,
- la reconnaissance des impôts différés actifs.

## Note 2 : Périmètre de consolidation

### Note 2.1: Méthodes de consolidation

#### Consolidation

Les entreprises contrôlées par les Etablissements Maurel & Prom SA sont consolidées par intégration globale. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes, les transactions, les produits et les charges intragroupe sont éliminés en consolidation.

#### Mise en Equivalence

Les coentreprises et entreprises associées sont consolidées par mise en équivalence.

- Les coentreprises sont des partenariats conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets des partenariats et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de leurs passifs.
- Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. L'influence notable est présumée quand le pourcentage des droits de vote est supérieur ou égal à 20%, sauf si l'absence de participation à la gestion de la société démontre l'absence d'influence notable. Quand le pourcentage est inférieur, la consolidation par mise en équivalence s'applique dans les cas où l'influence notable peut être démontrée.

Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Lorsque les critères de perte de valeur tels que définis par IAS 39 « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation » indiquent que des titres mis en équivalence ont pu perdre de la valeur, le montant de cette perte est déterminé selon les règles définies par IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

#### Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs et passifs de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur (sauf exceptions) conformément aux prescriptions des IFRS.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses doit être comptabilisé directement en résultat opérationnel.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

La détermination du goodwill est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Ces goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque clôture ainsi qu'en cas d'indice de perte de valeur ; les éventuelles pertes de valeur constatées sur les goodwill ont un caractère irréversible.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en titres mis en équivalence.

### **Conversion en devises**

Les états financiers consolidés sont présentés en US Dollar qui est la monnaie de présentation du Groupe.

La devise fonctionnelle des filiales opérationnelles est l'US Dollar.

Le Groupe a refinancé en US Dollar sa dette historique (mixte EUR/USD) fin décembre 2017 et a réévalué, du fait de ce changement, son analyse de la devise fonctionnelle de ses holdings de financement. Il ressort de cette analyse que cette devise fonctionnelle est passée de l'euro au dollar à la date de refinancement. Ce changement de la devise fonctionnelle de ses holdings de financement a été reflété dans les comptes au 31 décembre 2017.

Le Groupe a procédé au changement de devise de présentation dans ses comptes 2018.

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar sont convertis selon la méthode du cours de clôture. Les éléments d'actifs et de passifs, y compris les goodwill sur les filiales étrangères, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen de la période. Les écarts de conversion sont constatés en autres éléments du résultat global, au bilan dans les capitaux propres au poste « écarts de conversion » et pour la part des minoritaires au poste « participations ne donnant pas le contrôle ». Les écarts de conversion afférents à un investissement net dans une activité à l'étranger sont imputés directement en autres éléments du résultat global.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur dans la devise fonctionnelle de l'entité concernée à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur dans la devise fonctionnelle de l'entité concernée au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion en devises à ce dernier cours sont portées au compte de résultat en autres produits financiers ou autres charges financières.

Lorsque le règlement d'un élément monétaire qui est une créance à recevoir ou une dette payable à une activité à l'étranger, n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, les gains et pertes de change en résultant sont considérés comme faisant partie de l'investissement net dans une activité à l'étranger et sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont présentés en réserve de conversion.

Le Groupe applique la comptabilité de couverture aux écarts de change survenant entre la monnaie fonctionnelle de l'activité à l'étranger et la monnaie fonctionnelle de la holding, en cas de différence de monnaie fonctionnelle.

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net d'une activité à l'étranger sont comptabilisés en autres éléments du résultat global pour la partie efficace de la couverture et accumulés en réserve de conversion. Tout écart se rapportant à la partie inefficace de la couverture est comptabilisé en résultat net. Lorsque l'investissement net couvert est cédé, le montant des écarts comptabilisés en réserve de conversion qui s'y rapporte est reclassé en résultat au niveau du résultat de cession.

### **Note 2.2: Informations relatives au périmètre de consolidation et aux titres de participations non consolidés**

En application de la recommandation ANC 2017-01 du 2 décembre 2017, la liste exhaustive des entités du Groupe est présentée dans le document de référence de l'exercice au chapitre 7.

### Note 2.3: Liste des entités consolidées

Le périmètre de consolidation sur l'exercice 2019 concerne principalement les sociétés suivantes :

#### Les sociétés consolidées sont les suivantes :

Société	Siège	Méthode de consolidation (*)	% de contrôle	
			31/12/2019	31/12/2018
Etablissements Maurel & Prom S.A.	Paris	Mère	Société consolidante	
Maurel & Prom Assistance Technique International S.A.	Genève, Suisse	IG	100,00%	100,00%
Caroil S.A.S	Paris, France	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Drilling Services	Amsterdam, Pays Bas	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Exploration et Production BRM S.A.S.	Paris, France	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Exploration Production Tanzania Ltd	Dar es Salaam, Tanzanie	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Gabon S.A.	Port-Gentil, Gabon	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Mnazi Bay Holdings S.A.S.	Paris, France	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Namibia S.A.S.	Paris, France	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Peru Holdings S.A.S.	Paris, France		déconso	100,00%
Maurel & Prom Peru SAC	Lima, Pérou		déconso	100,00%
Maurel & Prom West Africa S.A.	Bruxelles, Belgique	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Italia Srl	Raguse, Sicile	IG	100,00%	100,00%
Cyprus Mnazi Bay Limited	Nicosie, Chypre	IG	60,08%	60,08%
Maurel & Prom Colombia BV	Rotterdam, Pays Bas	MEE	50,001%	50,001%
Seplat	Lagos, Nigéria	MEE	20,46%	20,46%
Deep Well Oil & Gas, Inc	Edmonton, Alberta, Canada	MEE	19,57%	19,57%
Maurel & Prom East Asia S.A.S.	Paris, France	IG	100,00%	100,00%
MP Energy West Canada Corp.	Calgary, Canada	IG	100,00%	100,00%
MP West Canada S.A.S.	Paris, France	IG	100,00%	100,00%
Saint-Aubin Energie Québec Inc	Montréal, Canada	IG	100,00%	100,00%
Saint-Aubin Exploration & Production Québec Inc	Montréal, Canada	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Angola S.A.S.	Paris, France	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Exploration Production France S.A.S.	Paris, France	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Iberoamerica S.L	Madrid, Espagne	IG	100,00%	100,00%
M&P Servicios Integrados UW S.A.	Caracas, Venezuela	IG	100,00%	100,00%
Petroregional Del Lago (PRDL)	Caracas, Venezuela	MEE	40,00%	40,00%
Caroil Assistance Technique International S.A.	Genève, Suisse	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Trading S.A.	Paris, France	IG	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Services S.A.S.	Paris, France	IG	100,00%	N/A

## Note 2.4: Titres mis en équivalence

La contribution des sociétés mises en équivalence aux résultats du Groupe s'établit à 59 M\$.

en milliers \$	Maurel & Prom Colombia BV	Seplat	Deep Well Oil	Petroregional Del Lago	Total
<b>Titres MEE au 31/12/2018</b>	<b>(519)</b>	<b>171 996</b>	<b>44</b>	<b>82 108</b>	<b>253 629</b>
Résultat	(1 166)	59 916			58 750
Mouvement en OCI		(174)			(174)
Entrée de périmètre		(4 926)			(4 926)
Dividendes		(12 012)			(12 012)
<b>Titres MEE au 31/12/2019</b>	<b>(1 684)</b>	<b>214 801</b>	<b>44</b>	<b>82 108</b>	<b>295 268</b>

Les données ci-dessous sont présentées telles que publiées dans les états financiers des coentreprises et entreprises associées (à 100% et non en quote-part) au 31 décembre 2019, après le cas échéant, conversion en US Dollar, ajustements à la juste valeur et retraitements d'homogénéisation des méthodes comptables.

en milliers \$	Seplat
Localisation	Nigéria Entreprise associé
Activité	Production
% détention	20,46%

Total actif non courant	2 335 979
Autres actifs courants	600 412
Trésorerie et équivalents de trésorerie	333 028
<b>Total Actif</b>	<b>3 269 419</b>
Total passif non courant	850 539
Total passif courant	615 394
<b>Total Passif (hors capitaux propres)</b>	<b>1 465 933</b>

Rapprochement avec les valeurs au bilan	
<b>Total capitaux propres ou Actif net</b>	<b>1 803 486</b>
Quote-part détenue	369 006
ajustement à la juste valeur IFRS 3 (1)	(162 954)
Valorisation des actions diluées (2)	8 749
<b>Valeur au bilan au 31/12/2019</b>	<b>214 801</b>

Chiffre d'affaires	697 777
Résultat opérationnel	306 416
Gain/Perte de change	0
Perte sur dérivés sur hydrocarbures	5 559
Résultat financier	(20 068)
Résultat des JV et déconsolidation	14 226
impôts sociétés	(29 125)
<b>Résultat net des sociétés MEE</b>	<b>277 008</b>
Quote-part détenue	56 678
Retraitements d'homogénéisation (3)	3 238
<b>Valeur au P&amp;L au 31/12/2019</b>	<b>59 916</b>

(1) il s'agit de l'ajustement de juste valeur selon IFRS 3 (intégration à la valeur de bourse) constaté en 2015 dans le cadre de la fusion avec MPI.

(2) Seplat a émis 25 millions d'actions gratuites, générant une dilution de la part M&P de 0.9% s'appliquant aux capitaux propres détenus diminué de l'ajustement de juste valeur IFRS3 de 2015. Cet effet de réduction des capitaux propres est de 6.5M\$. Dans le même temps les actions diluées se valorisent au prix de marché de 8.7M\$. En net, il ressort un profit de dilution de la quote-part des capitaux propres en « autre produit de l'activité » pour 2M\$.

(3) il s'agit de la reconnaissance par résultat de paiements en action.

Les informations comparatives 2018 sont rappelées ici :

en milliers \$	Seplat
Localisation	Nigéria
	Entreprise associé
Activité	Production
% détention	20,46%

Total actif non courant	1 663 131
Autres actifs courants	273 376
Trésorerie et équivalents de trésorerie	584 723
<b>Total Actif</b>	<b>2 521 230</b>
Total passif non courant	601 976
Total passif courant	324 973
<b>Total Passif (hors capitaux propres)</b>	<b>926 949</b>

#### Rapprochement avec les valeurs au bilan

<b>Total capitaux propres ou Actif net</b>	<b>1 594 281</b>
Quote-part détenue	326 201
ajustement à la juste valeur IFRS 3 (1)	(162 954)
Valorisation des actions diluées (2)	8 749
<b>Valeur au bilan au 31/12/2018</b>	<b>171 996</b>

Chiffre d'affaires	746 140
Résultat opérationnel	325 097
Gain/Perte de change	1 433
Perte sur dérivés sur hydrocarbures	(1 936)
Charge d'intérêts	(61 230)
impôts sociétés	(116 814)
<b>Résultat net des sociétés MEE</b>	<b>146 550</b>
Quote-part détenue	29 985
Retraitements d'homogénéisation (3)	2 039
<b>Valeur au P&amp;L au 31/12/2018</b>	<b>32 024</b>

(1) il s'agit de l'ajustement de juste valeur selon IFRS 3 (intégration à la valeur de bourse) constaté en 2015 dans le cadre de la fusion avec MPI.

(2) Seplat a émis 25 millions d'actions gratuites, générant une dilution de la part M&P de 0.9% s'appliquant aux capitaux propres détenus diminué de l'ajustement de juste valeur IFRS3 de 2015. Cet effet de réduction des capitaux propres est de 6.5M\$. Dans le même temps les actions diluées se valorisent au prix de marché de 8.7M\$. En net, il ressort un profit de dilution de la quote-part des capitaux propres en « autre produit de l'activité » pour 2M\$.

(3) il s'agit de la reconnaissance par résultat de paiements en action.

## Note 3 : Opérations

### Note 3.1: Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information sectorielle est présentée selon des principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances du Groupe.

Les activités de Maurel & Prom sont divisées en trois secteurs : production, exploration et forage. L'information géographique n'est pertinente qu'au niveau des actifs et est présentée dans les notes relatives aux immobilisations. Les autres activités recouvrent principalement les activités fonctionnelles et financières des holdings ainsi que l'activité de trading. Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur à partir des comptes contributifs des entités qui incluent les retraitements de consolidation.

en milliers \$	Production	Exploration	Forage	Autres	31/12/2019
Chiffre d'affaires	484 903		11 584	7 141	503 628
Produits & charges d'exploitation	(161 933)	(3 761)	(27 526)	(24 271)	(217 491)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>322 970</b>	<b>(3 761)</b>	<b>(15 942)</b>	<b>(17 130)</b>	<b>286 136</b>
Dotations aux amortissements, dépréciation & provisions des actifs en production et de forage	(158 826)	(1 830)	(2 744)	(81)	(163 482)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>164 143</b>	<b>(5 591)</b>	<b>(18 687)</b>	<b>(17 211)</b>	<b>122 655</b>
Charges et Dépréciations d'actifs d'exploration net des reprises	(9 036)	(39 314)			(48 349)
Autres charges non-récurrentes	15	(45)	162		132
Résultat de sortie d'actifs	(4 574)				(4 574)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>150 548</b>	<b>(44 949)</b>	<b>(18 525)</b>	<b>(17 211)</b>	<b>69 863</b>
<b>Quote-part des sociétés MEE</b>	<b>59 916</b>	<b>(1 166)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>58 750</b>
				0	
<b>Investissements incorporels</b>	<b>42 877</b>	<b>34 586</b>	<b>0</b>	<b>117</b>	<b>77 580</b>
<b>Immobilisations incorporelles (net)</b>	<b>214 922</b>	<b>8 146</b>	<b>16</b>	<b>144</b>	<b>223 228</b>
<b>Investissements corporels</b>	<b>83 356</b>	<b>8 519</b>	<b>6 811</b>	<b>6 264</b>	<b>104 950</b>
<b>Immobilisations corporelles (net)</b>	<b>1 404 132</b>	<b>11 421</b>	<b>25 152</b>	<b>5 376</b>	<b>1 446 082</b>

## SOMMAIRE

Les informations comparatives 2018 sont rappelées ici :

en milliers \$	Production	Exploration	Forage	Autres	31/12/2018
Chiffre d'affaires	428 209		11 970		440 179
Produits & charges d'exploitation	(156 688)	(2 862)	(26 959)	(8 663)	(195 173)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>271 521</b>	<b>(2 862)</b>	<b>(14 989)</b>	<b>(8 663)</b>	<b>245 006</b>
Dotations aux amortissements, dépréciation & provisions des actifs en production et de forage	(104 501)	79	(904)	(548)	(105 874)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>167 020</b>	<b>(2 783)</b>	<b>(15 893)</b>	<b>(9 212)</b>	<b>139 131</b>
Provisions et Dépréciations d'actifs de forage			(9 146)		(9 146)
Charges et Dépréciations d'actifs d'exploration net des reprises			(1 158)		(1 158)
Autres charges non-récurrentes	(693)		(186)	(2 092)	(2 972)
Résultat de sortie d'actifs			125	90	215
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>166 327</b>	<b>(2 784)</b>	<b>(26 259)</b>	<b>(11 214)</b>	<b>126 071</b>
<b>Quote-part des sociétés MEE</b>	<b>32 024</b>	<b>(1 439)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30 585</b>
<b>Investissements incorporels</b>	<b>44 139</b>	<b>6 214</b>	<b>(2)</b>	<b>206</b>	<b>50 557</b>
<b>Immobilisations incorporelles (net)</b>	<b>192 804</b>	<b>6 919</b>	<b>28</b>	<b>169</b>	<b>199 919</b>
<b>Investissements corporels</b>	<b>72 665</b>	<b>1 053</b>	<b>19 005</b>	<b>294</b>	<b>93 017</b>
<b>Immobilisations corporelles (net)</b>	<b>1 425 779</b>	<b>2 968</b>	<b>21 793</b>	<b>623</b>	<b>1 451 162</b>



### Note 3.2: Résultat opérationnel

#### Note 3.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires concernant l'huile, correspondant à la vente de la production sur les gisements opérés par la Société, est déterminé sur la base des ventes, c'est-à-dire des enlèvements d'huile. Le Groupe constate désormais le décalage entre les enlèvements et le droit théorique au sein du coût des ventes par le biais de la reconnaissance d'une position de sur-ou sous-enlèvement, valorisée à la clôture au prix de marché, et comptabilisée en actifs courants (créance de position de sous-enlèvement) ou passifs courants (dette de position de sur-enlèvement). Le prix de marché est déterminé selon les indices PCO Rabi light pour la zone gabonaise ou Palanca Blend pour la zone angolaise, qui servent de référence lors du dénouement physique de ces positions d'enlèvements.

Le chiffre d'affaires concernant le gaz, est reconnu au point de raccordement des installations des clients.

Le chiffre d'affaires des prestations de forage est constaté selon l'avancement de la prestation de forage, avancement mesuré selon la profondeur de forage et le temps de mobilisation passé.

		12 mois 2019	12 mois 2018	Var. 19/18
<b>Production en part M&amp;P</b>				
Gabon (huile)	b/j	19 828	16 273	22%
Angola (huile)	b/j	1 879 <sup>1</sup>	–	/
Tanzanie (gaz)	Mpc/j	33,8	40,0	-15%
<b>Total</b>	<b>bep/j</b>	<b>27 340</b>	<b>22 934</b>	<b>19%</b>

<b>Prix de vente moyen</b>				
Huile	\$/b	67,2	68,8	-2%
Gaz	\$/BTU	3,26	3,17	3%

<b>Chiffre d'affaires</b>				
Gabon	M\$	454	376	21%
Angola	M\$	31	0	/
Tanzanie	M\$	34	39	-13%
<b>Production valorisée</b>	<b>M\$</b>	<b>519</b>	<b>415</b>	<b>25%</b>
Activité de forage	M\$	12	12	-3%
Marketing d'huile tierces parties <sup>2</sup>	M\$	7	0	/
Retraitement des décalages d'enlèvements	M\$	-34	13	
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>		<b>504</b>	<b>440</b>	<b>14%</b>

<sup>1</sup> Production en Angola de 4,484 b/j en part M&P (20%) sur la période de détention de l'actif (depuis le 1er août 2019), correspondant à 4 587 b/j au T3 (sur deux mois jours seulement) et 4 415 b/j au T4

<sup>2</sup>M&P Trading achète et commercialise les productions du Groupe en Angola et au Gabon. Des productions de parties tierces peuvent également être commercialisées par M&P Trading. Celles-ci sont alors présentées dans le chiffre d'affaire consolidé du Groupe.

La production valorisée du Groupe (revenu des activités de production, retraités des décalages d'enlèvement) s'établit à 519 M\$ pour l'exercice 2019, en hausse de 25% par rapport à l'exercice 2018. Cette hausse traduit notamment l'augmentation sensible de la production au Gabon, grâce à la résolution des problèmes d'export qui avaient limité la production en 2018. Les ventes en Tanzanie sont quant à elles en léger recul, du fait d'un creux dans la demande de gaz au premier semestre 2019.

Le prix de vente moyen de l'huile s'élève à 67,2 \$/b sur l'exercice 2019 contre 68,8 \$/b sur l'exercice 2018 soit une diminution de 2%.

Maurel & Prom commercialise désormais les volumes de pétrole produits par M&P Gabon et M&P Angola par l'intermédiaire de sa filiale M&P Trading. Depuis le premier enlèvement réalisé au terminal du Cap Lopez au Gabon le 31 mars 2019, M&P Trading a commercialisé 4,1 millions de barils. Au cours du T4 2019, M&P Trading a par ailleurs procédé à une vente d'huile pour le compte de tiers pour un montant de 7 M\$ (montant brut avant coût d'acquisition de l'huile)

Après prise en compte des activités de forage et des décalages d'enlèvements, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour l'année 2019 s'établit à 504 M\$, en progression de 14% par rapport à 2018.

### **Note 3.2.2 Résultat opérationnel**

Pour évaluer la performance de ses activités, le Groupe a retenu plusieurs indicateurs :

L'excédent brut d'exploitation (EBE) correspond au chiffre d'affaires net des éléments suivants :

- autres produits d'exploitation,
- achats de consommables et de prestations de services (regroupées dans les achats et charges d'exploitation),
- taxes (incluant les redevances minières et autres taxes liées à l'activité),
- charges de personnel.

Ces 3 derniers éléments ont fait l'objet d'un regroupement par destination au sein des charges d'exploitation.

Le résultat opérationnel courant correspond à l'EBE net des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, incluant la dépréciation.

Les éléments entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel correspondent à des produits et charges considérés comme inhabituels, non récurrents, et significatifs, tels que :

- les plus-values et moins-values significatives réalisées sur des cessions d'actifs;
- les impairment d'actifs opérationnels ;
- les dépréciations liées à l'abandon des actifs d'exploration ;
- les charges relatives aux dépenses engagées en phase d'exploration (jusqu'à l'identification d'un prospect), tant la volatilité de celles-ci est non prédictible, dépendant du résultat des activités d'exploration ;
- les coûts relatifs aux regroupements d'entreprises et aux restructurations.

Les autres charges d'exploitation se décomposent de la façon suivante

<b>en milliers \$</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Achats et Services externes	(96 191)	(73 674)
Taxes, contributions et redevances	(79 834)	(44 239)
Charges de personnel	(84 235)	(66 732)
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(260 261)</b>	<b>(184 645)</b>

Le résultat opérationnel courant s'établit à 123 M\$ en diminution par rapport à l'an passé, en raison notamment de l'accroissement de la charge de dépréciation fonction des volumes produits au Gabon (158 M\$ en 2019 contre 105 M\$ en 2018).

Le résultat non-courant inclut :

- une charge nette de 4,5 M\$ liée au sinistre intervenu le 17 mars 2019 sur un forage au Gabon.
- 48 M\$ de dépenses d'exploration et d'appréciation sur les permis de Kari, d'Ezanga et de Mios ainsi qu'une campagne d'acquisition de données sismiques en Sicile.

### Note 3.3: Immobilisations

Maurel & Prom mène son activité d'exploration et de production pour partie dans le cadre de Contrats d'Exploration et de Partage de Production (CEPP). Ce type de contrat, signé avec l'Etat-hôte, fixe les règles de coopération (en association avec d'éventuels partenaires), de partage de production avec l'Etat ou la société nationale qui le représente et définit les modalités d'imposition de l'activité.

En vertu de ces accords, la Société s'engage, à hauteur de ses intérêts, à financer les opérations d'exploration et de production et reçoit en contrepartie une quote-part de la production dite cost oil; la vente de cette part de production doit permettre de se rembourser des investissements ainsi que des coûts opérationnels engagés; le solde de la production (profit-oil) est alors partagé dans des proportions variables avec l'Etat ; la Société acquitte ainsi sa part d'imposition sur les revenus de ses activités.

Dans le cas de ces Contrats d'Exploration et de Partage de Production (CEPP), la Société comptabilise sa quote-part d'actifs, de revenus et de résultat par application de son pourcentage de détention dans le permis concerné.

Les principales méthodes de comptabilisation des coûts de l'activité pétrolière sont les suivantes :

#### **Droits de recherche et d'exploration pétrolière**

- Permis miniers : Les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière. En cas de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

- Droits miniers acquis : Les acquisitions de droits miniers sont inscrites en actifs incorporels et, lorsqu'ils ont permis la découverte de réserves pétrolières, sont amorties selon la méthode de l'unité de production sur la base des réserves prouvées et probables. Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures prouvées et probables au début du même exercice, réestimées sur la base d'une expertise indépendante.

#### **Coûts d'exploration**

Le Groupe applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des coûts d'exploration.

La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode du « successful efforts ».

Les charges encourues antérieurement à la délivrance du permis d'exploration sont comptabilisées en charges.

Les études et travaux d'exploration, y compris les coûts de géologie et de géophysique, sont inscrits en charges jusqu'à l'identification d'un prospect.

Les dépenses concourant à l'identification d'un prospect tels que les forages d'exploration sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés dès lors qu'il est décidé d'abandonner définitivement les travaux sur la zone concernée ou sur la zone de rattachement.

Le groupe se réfère à la norme IASC932« extractive activities » d'application usuelle dans le secteur pétrolier pour définir le traitement comptable de situations ou opérations non traitées spécifiquement par les normes IAS. En application de ce principe, lorsqu'il apparaît qu'un puits d'exploration en cours à la clôture n'a pas conduit à la découverte de réserves prouvées et que ce résultat n'est connu qu'entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes, les dépenses engagées sur ce puits jusqu'à la date de clôture sont comptabilisées en dépenses d'exploration sur la période considérée.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet d'exploitation pétrolière deviennent démontrables (analyse basée sur le résultat des puits d'appréciation ou des travaux d'études sismiques...) suite à l'obtention de l'Autorisation Exclusive de Développement et d'Exploitation (AEDE), ces coûts deviennent alors des coûts de développement, dont une partie est transférée en actifs corporels, selon leur nature.

Dès qu'un indice de perte de valeur surgit (échec d'un permis, dépenses ultérieures non budgétées...), un test de dépréciation est réalisé pour vérifier que la valeur comptable des dépenses engagées n'excède pas la valeur recouvrable.

Par ailleurs, lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet d'exploitation pétrolière deviennent démontrables, les actifs d'exploration sont systématiquement soumis à un test de dépréciation.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau du permis, tel que défini par le cadre contractuel, selon la pratique du secteur.

#### **Immobilisations de production pétrolière**

L'actif immobilisé de production pétrolière comprend les actifs reconnus en phase d'exploration et transférés en immobilisations corporelles à la suite de découvertes et les actifs liés au développement des champs (forage d'exploitation, installations de surface, systèmes d'évacuation de l'huile ...).

#### **Déplétion**

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'unité de production.

Pour les installations générales, c'est à dire concernant la totalité d'un champ (pipelines, unités de surface...), le taux d'amortissement retenu est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves prouvées au début du même exercice. Le cas échéant, elles sont pondérées du ratio [réserves prouvées/(réserves prouvées + probables)], visant à prendre en compte leur dimensionnement à l'exploitation de l'ensemble des réserves prouvées et probables du champ concerné.

Pour les installations spécifiques, c'est à dire dédiées à des zones spécifiques d'un champ, le taux d'amortissement retenu est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves prouvées développées au début du même exercice.

Les réserves prises en compte sont les réserves déterminées à partir d'analyses menées par des organismes indépendants dans la mesure où elles sont disponibles à la date d'arrêté des comptes.

#### **Coûts de remise en état des sites**

Des provisions pour remise en état des sites sont constituées dès lors que le Groupe a une obligation de démanteler et de remettre en état les sites.

Le coût actualisé de remise en état des sites est capitalisé et rattaché à la valeur de l'actif sous-jacent et amorti au même rythme que celui-ci.

#### **Financement des coûts pétroliers pour le compte de tiers**

Le financement des coûts pétroliers pour le compte de tiers est une opération qui consiste, dans le cadre d'une association pétrolière, à se substituer à un autre membre de l'association pour le financement de sa part dans le coût de travaux.

Lorsque les conditions contractuelles lui confèrent des caractéristiques similaires à celles des autres actifs pétroliers, le financement des coûts pétroliers pour le compte de tiers est traité comme un actif pétrolier.

En conséquence et conformément au paragraphe 47 (d) de l'ASC 932 usuellement appliqué dans le secteur pétrolier, les règles de comptabilisation sont celles applicables aux dépenses de même nature que la part propre du groupe (immobilisations, amortissements, dépréciation, frais d'exploitation en charges) :

- enregistrement des coûts d'exploration financés en actifs incorporels (part des associés portés comptabilisée comme la part Maurel & Prom)
- dans le cas de recherche n'ayant pas abouti à une mise en production : inscription de la totalité des coûts en charges ;
- dans le cas de mise en production : transfert des coûts inscrits en actifs incorporels en actifs corporels (installations techniques) ;
- la part des hydrocarbures revenant aux associés portés et servant au remboursement du portage est considérée comme un chiffre d'affaires chez l'associé qui porte ;
- les réserves correspondant aux coûts portés sont ajoutées aux réserves de l'associé qui porte les coûts ;
- amortissement des installations techniques (y compris la part des associés portés) selon la méthode de l'unité de production en intégrant au numérateur la production de la période affectée aux remboursements des coûts portés et au dénominateur la part des réserves servant à rembourser la totalité des coûts portés.

#### **Autres actif immobilisés incorporels**

Les autres actifs immobilisés incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et figurent au bilan pour cette valeur, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations.

Les amortissements sont calculés sur un mode linéaire et la durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'actifs incorporels amortis sur une durée allant d'un à trois ans.

**Autres actifs immobilisés corporels**

La valeur brute des autres actifs immobilisés corporels correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés sur un mode linéaire et la durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'actifs corporels, dont les principales sont les suivantes :

- constructions : 10 ans ;
- ouvrages d'infrastructure : 8 à 10 ans ;
- appareils de forage : 3 à 20 ans ;
- installations techniques : 3 à 10 ans ;
- agencements et installations : 4 à 10 ans ;
- matériel de transport : 3 à 8 ans ;
- matériel de bureau et informatique : 2 à 5 ans ; et
- mobilier de bureau : 3 à 10 ans.

Les contrats de location financement sont ceux qui ont pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif du bailleur au preneur. Ces contrats sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur, ou si elle est plus faible, à la valeur actualisée des loyers minimaux au titre du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Ces actifs sont amortis selon les durées d'utilité appliquées par le Groupe.

Les contrats de location, qui ne sont pas des contrats de location financement tels que définis ci-dessus, sont comptabilisés comme des contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés au compte de résultat sur une base linéaire sur la durée de location.

Les coûts d'emprunt sont capitalisés lorsque l'actif concerné remplit les conditions d'éligibilité telles que définies par IAS23R.

**Dépréciation des actifs**

Lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur des actifs incorporels et corporels, et, concernant le goodwill et les actifs incorporels non amortis au moins une fois par an, un test de dépréciation est effectué afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, cette dernière étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de sortie) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession.

S'agissant des actifs pétroliers en production, les flux de trésorerie sont déterminés en fonction des réserves identifiées, du profil de production associé et des prix de vente escomptés après prise en compte de la fiscalité applicable selon les Contrats de Partage de Production.

Un permis ou un ensemble de permis d'une même zone géographique sont généralement retenus comme étant l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres groupes d'actifs. Dans certains cas, un permis peut contenir des actifs d'exploration et de production.

Concernant les autres activités du Groupe, les tests de dépréciation sont réalisés sur la base de business plans de la société, incluant une valeur terminale.

Le taux d'actualisation retenu tient compte du risque lié à l'activité et à sa localisation géographique.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'actif à la même date s'il n'avait pas été déprécié. Les pertes de valeur constatées sur les goodwill ont un caractère irréversible.

### Note 3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les investissements incorporels de la période concernent pour l'essentiel l'acquisition de réserves en Angola pour 37,5M\$ et les dépenses d'exploration de forage réalisés sur le permis de Kari pour 28,5M\$.

Tous les actifs composant le portefeuille d'exploration du Groupe ont fait l'objet d'une analyse de leur valeur recouvrable conformément aux dispositions d'IFRS6 et d'IAS 36. Aucune perte de valeur n'a été identifiée sur les actifs incorporels.

Les dépenses d'exploration en Italie afférentes à l'acquisition de données sismiques sont en amont de la détermination de la présence d'un prospect d'hydrocarbures et ont par conséquent été passées en charge sur la période, en vertu de l'application de la méthode de « successful effort ».

	31/12/2018	Ecart de Conversion	Invest.	Transfert	Charge d'explo.	Amort.	31/12/2019
<b>en milliers \$</b>							
Actifs rattachés à des permis en production	192 804		42 877	(1 041)		(19 718)	214 922
Actifs rattachés à des permis en exploration	6 919	(22)	34 586	1 678	(34 806)	(209)	8 146
Forage	28					(11)	16
Autres	170		117			(142)	144
<b>Immobilisations incorporelles (net)</b>	<b>199 920</b>	<b>(22)</b>	<b>77 580</b>	<b>637</b>	<b>(34 806)</b>	<b>(20 081)</b>	<b>223 228</b>

Les dépenses d'exploration et d'appréciation portent essentiellement sur les permis de Kari (31,5M\$ de couts engagés à la clôture passés en charge).

Il est rappelé ci-dessous les variations des immobilisations incorporelles de l'exercice précédent présenté en USD :

	31/12/2017 retraité (*)	Ecart de Conversion	Invest.	Transfert	Charge d'explo.	Amort.	31/12/2018
<b>en milliers \$</b>							
Actifs rattachés à des permis en production	160 897		44 139	(344)		(11 889)	192 803
Actifs rattachés à des permis en exploration	1 687	65	6 214	1 004	(1 801)	(250)	6 919
Forage	22	13	(2)			(5)	28
Autres	29		206			(66)	169
<b>Immobilisations incorporelles (net)</b>	<b>162 636</b>	<b>77</b>	<b>50 557</b>	<b>660</b>	<b>(1 801)</b>	<b>(12 210)</b>	<b>199 920</b>

(\*) Présenté en EUR dans les comptes publiés 2017 et converti pour une présentation en USD pour l'exercice 2018

**Note 3.3.2 Immobilisations corporelles**

	31/12/2018	Ecart de Conversion	Invest.	Transfert	Sortie actif	Amort.	31/12/2019
<b>en milliers \$</b>							
Actifs rattachés à des permis en production	1 425 779		83 356	41 998	(18 094)	(128 906)	1 404 132
Actifs rattachés à des permis en exploration	2 966	8	8 519	3 269	(4 036)	696	11 421
Forage	21 793		6 811			(3 452)	25 152
Autres	625	2	6 264			(1 514)	5 376
<b>Immobilisations corporelles (net)</b>	<b>1 451 162</b>	<b>10</b>	<b>104 950</b>	<b>45 267</b>	<b>(22 130)</b>	<b>(133 177)</b>	<b>1 446 082</b>

Les investissements corporels de la période concernent pour l'essentiel les investissements de production réalisés sur les permis d'Ezanga et Mios.

La colonne transfert correspond à la mise à jour du montant des actifs de remise en état des sites selon les derniers rapports des experts indépendants disponibles en contrepartie de la provision de remise en état des sites tel qu'explicité dans la Note 3.10:Provisions.

En application d'IAS 36, des tests de dépréciations ont été effectués, afin de déterminer la valeur recouvrable des actifs.

La juste valeur des actifs de forage a été estimée sur la base des derniers rapports d'experts disponibles.

Concernant les activités de production au Gabon, la valeur d'utilité a été déterminée sur la base des réserves certifiées par des experts indépendants et cash-flows futurs.

Les hypothèses de calcul reposent notamment sur :

- (i) un prix du Brent de 60 \$/b pour les ventes d'huile inflaté à 2% au même rythme que les opex pour le Gabon,
- (ii) un profil de production déterminé sur la base des rapports de réserves des experts indépendants,
- (iii) un taux d'actualisation individualisé par pays.

Une variation raisonnable d'un des indicateurs pertinents de ces tests de dépréciation conduirait à la dépréciation des actifs de production du permis d'Ezanga dans les proportions indiquées ci-dessous :

Sensibilité du test de dépréciation du permis Ezanga aux hypothèses En Millions \$	Brent/bbl		
	50\$/bbl	60\$/bbl	70\$/bbl
<b>Production</b>			
Production -5%	(328)	(63)	195
Production du rapport	(277)	-	272
Production +5%	(227)	63	348

Sensibilité du test de dépréciation du permis Ezanga aux hypothèses En Millions \$	Brent/bbl		
	50\$/bbl	60\$/bbl	70\$/bbl
<b>WACC</b>			
WACC à 10.98%	(331)	(68)	189
WACC à 9.98%	(277)	-	272
WACC à 8.98%	(216)	77	365

Il est rappelé ci-dessous les variations des immobilisations corporelles de l'exercice précédent présenté en USD :

en milliers \$	31/12/2017 retraité (*)	Ecart de Conversion	Invest.	Transfert	Dépré.	Amort.	31/12/2018
Actifs rattachés à des permis en Production	1 450 300		72 665	344		(97 529)	1 425 779
Actifs rattachés à des permis en exploration	1 948	(32)	1 053				2 968
Forage	18 153	2	19 005		(9 146)	(6 222)	21 793
Autres	490		294			(161)	623
<b>Immobilisations corporelles (net)</b>	<b>1 470 890</b>	<b>(30)</b>	<b>93 017</b>	<b>344</b>	<b>(9 146)</b>	<b>(103 913)</b>	<b>1 451 162</b>

(\*) Présenté en EUR dans les comptes publiés 2017 et converti pour une présentation en USD pour l'exercice 2018



**Note 3.4: Stocks**

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré au coût d'acquisition ou de production. Le coût de production inclut les consommations et les coûts directs et indirects de production. Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production. Une provision est constituée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût des stocks.

en milliers \$	31/12/2018	Ecart de Conversion	Variation	Transfert	Dépréciation / Reprises	31/12/2019
Ezanga (Gabon)	9 896		(445)			9 451
BRM (Tanzanie)	4 208	(78)	(285)		695	4 540
<b>Stocks (net)</b>	<b>14 104</b>	<b>(78)</b>	<b>(730)</b>	<b>0</b>	<b>695</b>	<b>13 991</b>

**Note 3.5: Position de sur/sous-enlèvements**

Le Groupe constate le décalage entre les enlèvements et le droit théorique au sein du coût des ventes par le biais de la reconnaissance d'une position de sur-ou sous-enlèvement, valorisée à la clôture au prix de marché, et comptabilisée en actifs courants (créance de position de sous-enlèvement) ou passifs courants (dette de position de sur-enlèvement).

en milliers \$	31/12/2018	Ecart de Conversion	Variation	Transfert	Dépréciation / Reprises	31/12/2019
Créance de position de sous-enlèvement			39 755			39 755
Dette de position de sur-enlèvement	(13 252)		11 956			(1 296)
<b>Position nette de sur/sous-enlèvements</b>	<b>(13 252)</b>	<b>0</b>	<b>51 712</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38 460</b>

**Note 3.6: Créances clients**

Les créances commerciales sont comptabilisées initialement à leur juste valeur, puis à leur coût amorti. A la clôture, des dépréciations des créances clients sont constituées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie des créances conformément à IFRS 9. L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée par les caractéristiques individuelles des clients.

en milliers \$	31/12/2018	Ecart de Conversion	Variation	Transfert	Dépréciation / Reprises	31/12/2019
Ezanga (Gabon)	47 981		(30 213)			17 768
Trading			106 764			106 764
Mnazi Bay (Tanzanie)	42 695		(26 129)			16 566
Forage	4 498		(1 590)		55	2 964
Autres	14		2 273		(2 244)	43
<b>Clients et comptes rattachés (net)</b>	<b>95 188</b>	<b>(0)</b>	<b>51 105</b>	<b>0</b>	<b>(2 189)</b>	<b>144 104</b>

L'encours clients sur Ezanga relatif aux ventes d'hydrocarbures correspond essentiellement aux créances sur la Sogara auxquelles est vendue une partie de la production réalisée sur les champs du permis d'Ezanga.

L'encours clients sur le Trading relatif aux ventes d'hydrocarbures à la société Glencore correspond essentiellement aux enlèvements de décembre au Gabon et en Angola. La créance a été entièrement payée courant janvier 2020.

L'encours clients sur Mnazi Bay relatif aux ventes de gaz correspond essentiellement aux créances sur la société nationale TPDC et sur Tanesco.

La recouvrabilité de l'ensemble de ces créances clients n'est pas remise en cause. Il n'y a pas de créance significative dépréciée.

**Note 3.7: Autres actifs**

Les autres actifs courants comprennent des actifs liés au cycle d'exploitation normal, et dont certains peuvent être réalisés dans un délai supérieur à douze mois suivant la date de reporting. A la clôture, conformément à IFRS 9, des dépréciations sont constituées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie des créances.

en milliers \$	31/12/2018	Ecart de Conversion	Variation	Transfert	Dépréciation / Reprises	31/12/2019
Avances fournisseurs	2 695		(80)			2 615
Charges constatées d'avance et à répartir	1 836	1	72		(120)	1 789
Créances fiscales et sociales	79 259	(31)	23 684		(15 642)	87 269
<b>Autres actifs (net)</b>	<b>83 789</b>	<b>(31)</b>	<b>23 676</b>	<b>0</b>	<b>(15 763)</b>	<b>91 672</b>
Brut	89 723	(31)	17 556			107 345
Dépréciation	(5 934)		6 120		(15 763)	(15 673)
Non courant	44 675		(1 121)			43 554
Courant	39 114	(31)	24 797		(15 763)	48 118

Les « Créances fiscales et sociales » sont essentiellement constituées de la créance de TVA sur l'état Gabonais, libellée en XAF, dont la partie faisant l'objet d'un protocole est classée en non courant.

**Note 3.8: Fournisseurs**

en milliers \$	31/12/2018	Ecart de Conversion	Variation	Transfert	Dépréciation / Reprises	31/12/2019
Ezanga (Gabon)	45 711		5 584			51 295
Mnazi Bay (Tanzanie)	971		(257)	(227)		488
Forage	6 199		758	(4)		6 953
Autres	6 970	(51)	10 001			16 921
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>59 852</b>	<b>(51)</b>	<b>16 086</b>	<b>(231)</b>	<b>0</b>	<b>75 656</b>

**Note 3.9: Autres Passifs Courants**

Ces autres dettes sont incluses dans les passifs financiers comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis à leur coût amorti.

en milliers \$	31/12/2018	Ecart de Conversion	Variation	Transfert & Périmètre	Dépréciation / Reprises	31/12/2019
Dettes sociales	12 648	(19)	5 007			17 636
Dettes fiscales	46 544		(17 444)			29 100
Avances TPDC	26 574		606			27 180
Dettes opérateur Angola			11 688			11 688
Dettes d'investissement PRDL	27 000	(478)	(7 393)			19 129
Créditeurs divers	21 811	(1)	(797)			21 014
<b>Autres passifs courants</b>	<b>134 577</b>	<b>(498)</b>	<b>(8 333)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>125 746</b>

L'avance TPDC correspond à un acompte reçu en garantie des ventes, qui sera remboursée dès la mise en place par TPDC d'un autre type de garantie financière.

Les dettes d'investissement correspondent à un solde à payer à Shell pour l'acquisition de PRDL, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

La dette opérateur Angola correspond à des appels de fond à émettre par Sonangol.

### Note 3.10: Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources constitutives d'avantages économiques.

L'obligation de remise en état des sites est comptabilisée pour la valeur actualisée du coût estimé au titre de l'obligation contractuelle de démantèlement ; l'impact du passage du temps est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de la désactualisation est enregistré dans le poste « Autres produits et charges financiers ».

Les indemnités de départ en retraite correspondent à des régimes à prestations définies. Elles sont provisionnées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetées qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ; et
- les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels. Ils sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, sans possibilité de recyclage ultérieur en résultat. Le coût des services passés est reconnu en résultat, qu'ils soient acquis ou non acquis.

en milliers \$	31/12/2018	Ecart de Conversion	Dotation	Reprise	Transfert	31/12/2019
Remise en état des sites	37 466	(33)	1 239	(32)	46 130	84 770
Engagements de retraites	1 164		242			1 406
Autre	15 227	(85)	4 893	(3 208)	(92)	16 734
<b>Provisions</b>	<b>53 857</b>	<b>(118)</b>	<b>6 374</b>	<b>(3 240)</b>	<b>46 038</b>	<b>102 910</b>
Non courant	38 019	(33)	1 481	(32)	46 162	85 597
Courant	15 838	(85)	4 893	(3 208)	(124)	17 313

Les provisions pour remise en état des sites, concernant les sites en production, sont établies sur la base d'un rapport d'expert et actualisées en utilisant les taux US Bloomberg Corporate AA en phase avec la durée des engagements.

La mise à jour des hypothèses de détermination de la remise en état des sites par des experts indépendants combinée à l'évolution des taux d'inflation et d'actualisation a conduit à revaloriser la provision de remise en état des sites de 46M\$ en contrepartie d'un actif de démantèlement sur les permis Ezanga, Nyanga- Mayombé et Mios, explicité en Note 3.3.2 Immobilisations corporelles.

A titre d'exemple, un taux de 3.6 % projeté sur 40 ans est utilisé pour la provision relative à la remise en état d'Ezanga.

Les autres provisions couvrent divers risques notamment fiscaux et sociaux dans les différents pays où le Groupe est présent.

## Note 4 : Financements

### Note 4.1: Résultat financier

en milliers \$	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts sur découverts	(237)	(422)
Charge financière IFRS16	(121)	
Intérêts Ormanes		(17)
Intérêts prêts actionnaire	(4 163)	(3 793)
Intérêts sur autres emprunts	(25 771)	(24 692)
<b>Coût de l'endettement brut</b>	<b>(30 291)</b>	<b>(28 924)</b>
Produits de trésorerie	4 560	5 156
Résultats nets sur instruments dérivés	(667)	(111)
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(26 398)</b>	<b>(23 879)</b>
Ecart de change nets	(3 663)	(2 527)
Autres	(1 055)	(233)
<b>Autres produits et charges financiers nets</b>	<b>(4 718)</b>	<b>(2 760)</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>(31 116)</b>	<b>(26 639)</b>

Le coût de l'endettement brut reprend le taux d'intérêt effectif de l'emprunt (c'est-à-dire le taux actuariel tenant compte des frais d'émission).

Les écarts de change nets sont liés pour l'essentiel à la réévaluation au taux de clôture des positions en devises de transactions différentes de la devise fonctionnelle du Groupe (USD).

- Le taux de conversion EUR/USD au 31/12/2018 s'établissait à 1.145 contre 1.123 à la clôture.
- Les positions en devises de transactions, différentes de la devise fonctionnelle USD de l'ensemble des entités consolidées, sont essentiellement des créances Gabonaises (libellée en XAF)

Les autres produits et charges financiers incluent principalement l'effet de désactualisation (accrétion) de la provision de remise en état des sites.

### Note 4.2: Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis à leur coût amorti. A la clôture, conformément à IFRS 9, des dépréciations sont constituées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie des créances.

en milliers \$	31/12/2018	Ecart de Conversion	Variation	Transfert	Dépréciation / Reprises	31/12/2019
Compte courants MEE	3 142		1 459			4 601
Fonds sequestres RES	4 693	(9)	(2 845)			1 839
Fond séquestre GOC				43 339		43 339
Créances de portage partenaires gabonais	42 238		2 500	(43 339)		1 399
Créances de portage partenaires tanzaniens	7 743		(6 009)			1 735
Créance de portage Sucre			11 000			11 000
Débiteurs Divers	3 529	4	(1 781)		24	1 777
<b>Autres actifs financiers (net)</b>	<b>61 346</b>	<b>(5)</b>	<b>4 325</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>65 691</b>
Non courant	7 835		(1 386)			6 441
Courant	53 511	4	5 711		24	59 250

Les créances de portage correspondent au financement par le Groupe de la quote-part des coûts revenant à ses partenaires, dans le cadre des contrats d'association. Celles-ci sont récupérées par réallocation au profit du Groupe d'une partie des ventes d'hydrocarbures, revenant aux associés portés. Le rythme de recouvrement de ces portages s'inscrit dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et peut par conséquent excéder une période de 12 mois.

**Note 4.3: Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les dépôts bancaires correspondent à des comptes à vue et des placements à court terme d'excédents de trésorerie.

en milliers \$	31/12/2019	31/12/2018
Liquidités, Banques et caisses	132 555	199 076
Dépôts bancaires à court terme	3 803	1 468
Valeurs mobilières de placement	94 685	79 327
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>231 043</b>	<b>279 871</b>
Concours bancaires (*)	(129)	(113)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets</b>	<b>230 914</b>	<b>279 757</b>

(\*) Les concours bancaires sont repris dans la dette ci-dessous

**Note 4.4: Emprunts et dettes financières**

en milliers \$	31/12/2018	Remboursement	Transfert	Charge d'intérêts	Décassement intérêts	autres mouvements	31/12/2019
Term Loan (600M\$)	593 465		(150 000)	2 207			445 673
Prêt actionnaire	100 000		(5 882)				94 118
Dettes de location financement	2 226	(308)	(1 190)			2 118	2 847
<b>Non courants</b>	<b>695 692</b>	<b>(308)</b>	<b>(157 073)</b>	<b>2 478</b>		<b>2 118</b>	<b>542 637</b>
Term Loan (600M\$)			150 000			66	150 066
Prêts actionnaire			5 882				5 882
Dettes de location financement	46		1 190	121			1 357
Concours bancaires courants	113			237	(237)	16	129
Intérêts courus	1 888			27 455	(27 794)	(66)	1 484
/ prêt actionnaire (100M\$)	0			4 163	(4 163)	0	0
/ Term loan (600M\$)	1 888			23 293	(23 631)	(66)	1 484
<b>Courants</b>	<b>2 047</b>		<b>157 073</b>	<b>27 813</b>	<b>(28 031)</b>	<b>16</b>	<b>158 918</b>
<b>Emprunts</b>	<b>697 739</b>	<b>(308)</b>	<b>0</b>	<b>30 291</b>	<b>(28 301)</b>	<b>2 134</b>	<b>701 555</b>

**Note 4.4.1 Emprunts**

Les emprunts sont enregistrés initialement à leur juste valeur puis au coût amorti. Les frais d'émission sont comptabilisés en déduction de la juste valeur initiale de l'emprunt. Puis, les frais financiers sont calculés sur la base du taux d'intérêt effectif de l'emprunt (c'est-à-dire du taux actuariel tenant compte des frais d'émission).

**Prêt bancaire à terme de 600 M\$ (Term loan)**

Le Groupe a contracté le 21 décembre 2017 un prêt à terme pour 600 M\$ auprès d'un Groupe de neuf banques internationales.

Les termes de ce prêt sont les suivants :

Montant initial :	600 M\$
Maturité :	Décembre 2023
Premier amortissement :	Mars 2020
Remboursement :	16 échéances trimestrielles
Taux d'emprunt :	LIBOR + 1,50 %.

**Prêt Actionnaire**

En décembre 2017, dans le cadre de son refinancement, le Groupe a contracté un prêt actionnaire avec PIEP, d'un montant initial de 100 M\$, assorti d'une seconde tranche de 100 M\$ tirable à la discrétion de Maurel & Prom

Les termes de cette facilité sont les suivants :

Montant initial : 100 M\$  
 Tranche supplémentaire : 100 M\$ tirables à discrétion  
 Maturité : Décembre 2024  
 Premier amortissement : Décembre 2020  
 Remboursement : 17 échéances trimestrielles  
 Taux d'emprunt : LIBOR + 1,60 %.

Le Groupe a souscrit, fin Juin 2018, des instruments dérivés de taux d'intérêts, dont l'objectif est de limiter le coût de l'endettement en cas de hausse de taux d'intérêts.

Le nominal couvert s'élève à 250M\$, pour des maturités entre juillet 2020 et juillet 2022, sur le Libor 3 mois. Dans ce contexte, une qualification de la couverture en « Cash-Flow Hedge » au regard d'IFRS 9 a été adoptée. Seule la valeur intrinsèque a été désignée comme un instrument de couverture. La valeur temps a été traitée comme un coût de couverture comptabilisé en OCI puis amorti linéairement en compte de résultat. La juste valeur de ces dérivés est comptabilisée dans le poste « instruments financiers dérivés non courants » au bilan.

<i>en milliers \$</i>	31/12/2018	Résultat	OCI	31/12/2019
Instruments financiers actif dérivés courant	1 615		(1 615)	
Instruments financiers passif dérivés courant			(3 304)	(3 304)
<b>Instruments financiers dérivés net</b>	<b>1 615</b>	<b>0</b>	<b>(4 919)</b>	<b>(3 304)</b>

## Note 5 : Risques financiers & Juste Valeurs

### Note 5.1: Risques sur les fluctuations de cours des hydrocarbures

Historiquement, les prix du pétrole et du gaz ont toujours été très volatils et peuvent être affectés par différents facteurs extrêmement variés tels que, notamment, la demande d'hydrocarbures directement liée à l'économie générale, les capacités et le niveau de production, les politiques gouvernementales en matière d'énergie et les pratiques spéculatives. L'économie de l'industrie pétrolière et gazière et, notamment, sa rentabilité sont très sensibles aux variations du cours des hydrocarbures exprimés en dollars américains. Les cash-flows et les résultats prévisionnels du Groupe sont donc fortement influencés par l'évolution du cours des hydrocarbures exprimé en dollars américains. Aucune couverture sur le cours des hydrocarbures n'a été effectuée en 2019.

Sur l'année 2019, le cours moyen du Brent a diminué de 2% et s'établit à 67,2 \$/b contre 68,8 \$/b sur 2018. Une variation à la baisse de 10 % du cours du pétrole par rapport au cours moyen 2019 aurait impacté le chiffre d'affaires et l'EBE de -36 M\$.

### Note 5.2: Risques de change

Compte tenu de son activité fortement tournée vers l'international, le Groupe est exposé en théorie au risque de change à plusieurs titres :

- les variations de change affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, de coût des ventes, etc.) ;
- la réévaluation au taux de clôture des dettes et créances en devises génère un risque de change financier ;
- par ailleurs, il existe un risque de change lié à la conversion en US Dollar des comptes des entités du Groupe dont la monnaie de fonctionnement est l'Euro. L'écart résultant de cette conversion est enregistré en autres éléments du résultat global.

En pratique, cette exposition est à l'heure actuelle faible, puisque les ventes, la majeure partie des dépenses opérationnelles, une part significative des investissements et l'endettement sont libellées en US Dollar

La monnaie de présentation des comptes du Groupe ainsi que sa devise opérationnelle est l'US Dollar.

L'impact sur le résultat et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2019 d'une variation de 10% à la hausse ou à la baisse du taux de change EUR/USD est présenté ci-après :

En milliers \$	Impact sur le résultat avant IS		Impact sur l'écart de conversion (capitaux propres)	
	Hausse de 10% parité €/ \$	Baisse de 10% parité €/ \$	Hausse de 10% parité €/ \$	Baisse de 10% parité €/ \$
EUR équivalent	8 788	(8 788)	(25 889)	25 889
Autres devises				
<b>Total</b>	<b>8 788</b>	<b>(8 788)</b>	<b>(25 889)</b>	<b>25 889</b>

Le taux de change moyen annuel EUR/USD reste relativement stable à 1,11 USD pour 1 EUR pour l'année 2019 contre 1,13 USD pour 1 EUR en 2018. Le taux de change EUR/USD au 31 décembre 2019 s'élevait à 1,12 contre 1,15 au 31 décembre 2018.

Le Groupe conserve l'essentiel des liquidités en dollars américains afin de financer les dépenses d'investissement prévisionnelles dans cette devise. Il n'y avait pas d'opération de change en cours au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, la position de change nette consolidée du Groupe (il s'agit des positions en devises de transactions différentes des devises fonctionnelles) qui ressortait à 107 M\$ s'analyse comme suit:

En milliers \$	Actifs et passifs	Engagements en devises	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couverture
Créances et dettes commerciales	91 731		91 731		91 731
Autres créditeurs et passifs divers	(2 876)		(2 876)		(2 876)
<b>exposition EUR équivalent</b>	<b>88 855</b>	<b>0</b>	<b>88 855</b>	<b>0</b>	<b>88 855</b>

### Note 5.3: Risques de liquidité

En raison de son activité industrielle et commerciale, le Groupe est exposé à des risques d'insuffisance de liquidités ou d'inadéquation de sa stratégie de financement. Ces risques sont accentués par le niveau des prix du pétrole qui pourrait affecter sa capacité à se refinancer, si ces prix se situaient à un niveau durablement faible. Un état des lignes de financement disponibles au 31 décembre 2019 figure à la Note 4.4: Emprunts et dettes financières.

La liquidité du Groupe est appréhendée au travers d'états de trésorerie consolidés établis hebdomadairement et communiqués à la direction générale.

Des prévisions à sept jours et à des horizons mensuels, trimestriels et à fin d'année sont parallèlement établies. Les réalisations sont comparées aux prévisions grâce à ces états qui, outre la liquidité, permettent d'appréhender la position de change.

Au 31 décembre 2019, le Groupe disposait d'un montant de trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevant à 231 M\$. À la connaissance de la Société, il n'existe pas de limitations majeures ou de restrictions à la remontée de trésorerie des filiales du Groupe hormis pour les pays explicités en Note 5.6: Risques pays.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des passifs financiers par échéance contractuelle :

en milliers \$	2020	2021	2022	2023	2024	>5ans	total flux contractuel	total valeur bilan
Prêt actionnaire	9 259	26 380	25 586	24 793	24 001		110 019	100 000
Term Loan (600M\$)	170 157	164 842	159 516	154 345	0		648 859	597 222
Concours bancaires courants	129						129	129
Dettes de location financement	341	341	341	341	341	4 714	6 419	4 204
<b>TOTAL</b>	<b>179 886</b>	<b>191 563</b>	<b>185 443</b>	<b>179 478</b>	<b>24 342</b>	<b>4 714</b>	<b>765 426</b>	<b>701 555</b>

Sur 2019, la Société respectait l'ensemble des ratios prévus par le Term Loan. Le Groupe a procédé à une revue approfondie de son risque de liquidité et de ses échéances à venir et considère en conséquence être en mesure de faire face à ses échéances contractuelles.

Pour rappel, au 31 décembre 2018, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'encours des passifs financiers, par date de maturité, étaient les suivants :

en milliers \$	2019	2020	2021	2022	2023	>5ans	total flux contractuel	total valeur bilan
Prêt actionnaire	3 966	9 852	26 881	25 947	25 014	24 084	115 744	100 000
Term Loan (600M\$)	24 694	172 376	166 511	160 714	154 867		679 162	595 353
Concours bancaires courants	113						113	113
Dettes de location financement	341	341	341	341	341	4 032	5 737	2 272
<b>TOTAL</b>	<b>29 115</b>	<b>182 568</b>	<b>193 732</b>	<b>187 002</b>	<b>180 223</b>	<b>28 115</b>	<b>800 755</b>	<b>697 739</b>



#### Note 5.4: Risques de taux

Comme toute société faisant appel à des lignes de financements externes et à des placements de la trésorerie disponible, le Groupe est exposé à un risque de taux.

Au 31 décembre 2019, l'endettement brut du Groupe sur une base consolidée s'élevait à 703 M\$. Il est essentiellement constitué de deux emprunts à taux variable.

Afin de limiter le risque de taux, le Groupe a souscrit courant 2018 des instruments financiers conformément à la Note 4.4.1.

Au 31 décembre 2019, le risque de taux peut être évalué comme suit:

en milliers \$	31/12/2019	31/12/2018
Term Loan (600M\$)	597 222	595 353
prêt actionnaire	100 000	100 000
Dettes de location financement	4 204	2 272
Concours bancaires courants et autres	129	113
Taux variable	701 555	697 739
<b>Emprunts</b>	<b>701 555</b>	<b>697 739</b>

Une variation à la hausse de 100 point de base des taux d'intérêt se traduirait par une charge supplémentaire de 3 M\$ par an en résultat.

La trésorerie est pour une part significative placée en dépôts à vue rémunérés à taux variable.

#### Note 5.5: Risques de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de crédit du fait des prêts et créances qu'il consent à des tiers dans le cadre de ses activités opérationnelles, des dépôts à court terme qu'il effectue auprès d'établissements bancaires et, le cas échéant, des instruments dérivés actifs qu'il détient.

en milliers \$	31/12/2019		31/12/2018	
	Total Bilan	Exposition maximale	Total Bilan	Exposition maximale
Actifs Financiers Non Courants	6 441	6 441	7 835	7 835
Autres Actifs Non Courants	43 554	43 554	44 675	44 675
Clients et Comptes Rattachés	144 104	144 104	95 188	95 188
Actifs Financiers Courants	59 250	59 250	53 511	53 511
Autres Actifs Courants	48 118	48 118	39 114	39 114
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	231 043	231 043	279 871	279 871
<b>Total</b>	<b>532 510</b>	<b>532 510</b>	<b>520 194</b>	<b>520 194</b>

L'exposition maximale correspond à l'encours au bilan net de provisions. Le Groupe considère ne pas encourir de risque de contrepartie significatif dans la mesure où l'essentiel de la production est vendu à des sociétés de trading de premier plan. Pour les encours sur les ventes de gaz en Tanzanie, des garanties sont en place. Les autres actifs financiers ou non financiers courants ne présentent pas de risque de crédit significatif.

#### Note 5.6: Risques pays

Le Groupe a une part importante de sa production et de ses réserves situées dans des pays hors de la zone OCDE dont certains peuvent être caractérisés par une instabilité politique, sociale et économique. Au cours des dernières années, certains de ces pays ont connu une ou plusieurs des situations suivantes : instabilité économique et politique, conflits, troubles sociaux, actions de groupes terroristes et imposition de sanctions économiques internationales. La survenance et l'ampleur d'incidents liés à l'instabilité économique, sociale et politique sont imprévisibles mais il est possible que de tels incidents puissent à l'avenir avoir un impact défavorable significatif sur la production, les réserves et les activités du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe mène des activités d'exploration et de production, dans des pays dont le cadre gouvernemental et réglementaire peut être modifié de manière imprévue et où l'application des règles fiscales et des droits contractuels est incertaine. En outre, les activités d'exploration et de production du Groupe dans ces pays sont souvent menées en collaboration avec des entités nationales, où l'État exerce un contrôle important. L'intervention des gouvernements dans ces pays, susceptible de se renforcer, peut concerner différents domaines, tels que :

- l'attribution ou le refus d'attribution des titres miniers en matière d'exploration et de production ;
- l'imposition d'obligations spécifiques en matière de forage
- le contrôle des prix et / ou des quotas de production ainsi que des quotas d'exportation ;
- la hausse des impôts et royalties, y compris celles liées à des réclamations rétroactives, des changements de réglementation et des redressements fiscaux
- la renégociation des contrats
- les retards de paiement ;
- les restrictions de change ou une dévaluation des devises.

Si un État hôte intervenait dans un de ces domaines, le Groupe pourrait s'exposer à supporter des coûts significatifs ou à voir sa production ou la valeur de ses actifs baisser, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives significatives sur la situation financière du Groupe,

A la date d'arrêt des comptes, il n'a pas été relevé de restrictions significatives limitant la capacité du Groupe à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs au regard des activités dans des zones géographiques présentant une instabilité politique/réglementaire, ou au regard des accords de financement des entités et projets du Groupe (filiales, coentreprises ou entreprises associées). Le risque pays a notamment été pris en considération dans les tests d'impairment des actifs immobilisés en appliquant au taux d'actualisation un facteur de risque par pays.

Au regard de nos activités au Venezuela, le Groupe met en place les mesures nécessaires en vue d'éviter de rentrer dans le champ d'application de la réglementation américaine sur les sanctions au Venezuela et envers PDVSA. En conséquence, le Groupe s'abstient de remonter toute trésorerie en provenance de cet actif.

**Note 5.7: Juste valeur**

Conformément à la norme IFRS7, une situation des instruments financiers est détaillée ci-dessous. Les positions en juste valeur selon la hiérarchie de la norme IFRS 13 sont établies selon les mêmes hypothèses que celles présentées pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2018. L'application de la norme IFRS 9 a conduit à revoir la présentation des catégories d'actifs et passifs financiers présentés désormais comme suit (sans modifications significatives par rapport à la présentation selon IAS 39):

en milliers \$	Categories	Niveau	31/12/2019		31/12/2018	
			Total Bilan	Juste valeur	Total Bilan	Juste valeur
Actifs financiers non courants	Coût amorti	Niveau 2	6 441	6 441	7 835	7 835
Clients et Comptes Rattachés	Coût amorti	Niveau 2	144 104	144 104	95 188	95 188
Autres Actifs Financiers Courants	Coût amorti	Niveau 2	59 250	59 250	53 511	53 511
Instruments Financiers Dérivés	Juste valeur	Niveau 1	0	0	1 615	1 615
Trésorerie et Equivalents de trésorerie			231 043	231 043	279 871	279 871
<b>Total Actif</b>			<b>440 838</b>	<b>440 838</b>	<b>438 019</b>	<b>438 019</b>
Emprunts et dettes financières	Coût amorti	Niveau 2	701 555	701 555	697 739	697 739
Dettes fournisseurs	Coût amorti	Niveau 2	75 656	75 656	59 852	59 852
Instruments Financiers Dérivés	Juste valeur	Niveau 1	3 304	3 304	0	0
Autres créditeurs et passifs divers	Coût amorti	Niveau 2	125 746	125 746	134 577	134 577
<b>Total Passif</b>			<b>906 262</b>	<b>906 262</b>	<b>890 553</b>	<b>890 553</b>

La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers au coût amorti est jugée correspondre à une approximation raisonnable de leur juste valeur compte tenu de leur nature.

La valeur nette comptable de la trésorerie du Groupe correspond à sa juste valeur sachant qu'elle est considérée comme liquide.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est obtenue en fonction de la valeur de marché de l'instrument à la date de clôture tel qu'explicité en Note 4.4.1 Emprunts

## Note 6 : Autres informations

### Note 6.1: Impôts sur le résultat

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés, résultant notamment de pertes reportables ou de différences temporelles ne sont pris en compte que si leur recouvrement est probable. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants:

- existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale pour la même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent; et
- prévisions de résultats fiscaux futurs permettant d'imputer les pertes fiscales antérieures.

A l'exception des sociétés détenant le permis de Mnazi Bay pour lesquelles une perspective de récupération des impôts différés actifs est démontrée, les autres impôts différés actifs liés aux reports déficitaires ne sont pas reconnus au-delà des impôts différés passifs en l'absence de probabilité suffisante de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes pourront être imputées. C'est notamment le cas, de façon structurelle, sur les Etablissements Maurel & Prom SA (société mère).

La charge exigible d'impôt sur les sociétés correspond principalement à la constatation de l'IS payé à l'Etat en nature au travers du « profit-oil » sur le permis d'Ezanga au Gabon.

La charge d'impôt différé résulte principalement de l'amortissement de la différence temporelle entre les coûts récupérables en base fiscale et la comptabilisation d'immobilisations dans les comptes consolidés sur les permis d'Ezanga et Mnazi Bay.

#### Note 6.1.1 *Bouclage entre le solde du bilan, la charge d'impôt et l'impôt payé*

en milliers \$	Impôts Différés	Impôts Courants	Total
<b>Actif au 31/12/2018</b>	<b>23 741</b>	<b>473</b>	<b>24 214</b>
<b>Passif au 31/12/2018</b>	<b>(390 247)</b>	<b>(4 971)</b>	<b>(395 218)</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2018</b>	<b>(366 506)</b>	<b>(4 498)</b>	<b>(371 004)</b>
Charge d'impôt	(20 230)	(42 126)	(62 357)
Versements		34 815	34 815
Écarts de conversion	(6)	1	(5)
<b>Actif au 31/12/2019</b>	<b>11 588</b>	<b>680</b>	<b>12 268</b>
<b>Passif au 31/12/2019</b>	<b>(398 330)</b>	<b>(12 489)</b>	<b>(410 819)</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2019</b>	<b>(386 742)</b>	<b>(11 809)</b>	<b>(398 551)</b>

#### Note 6.1.2 *Origine des impôts différés*

En milliers \$	31/12/2019	31/12/2018
Ecart d'évaluation immobilisations corporelles	11 588	23 741
<b>Impôts Différés Actif</b>	<b>11 588</b>	<b>23 741</b>
Ecart d'évaluation immobilisations corporelles	398 330	390 247
<b>Impôts Différés Passif</b>	<b>398 330</b>	<b>390 247</b>
<b>Impôts Différés Net</b>	<b>386 742</b>	<b>366 506</b>

**Note 6.1.3 Rapprochement de la charge d'impôt et du résultat avant impôt**

en milliers \$	31/12/2019	31/12/2018
Résultat avant impôt des activités conservées	97 497	130 017
- Résultat net des sociétés MEE	58 750	30 585
<b>Résultat avant impôt hors sociétés MEE</b>	<b>38 747</b>	<b>99 432</b>
distorsion base taxable Gabon	(76 530)	(123 017)
distorsion base taxable Tanzanie	2 421	(1 143)
<b>Résultat taxable (R)</b>	<b>(35 361)</b>	<b>(27 135)</b>
<b>(a) Produit d'impôt théorique (R*33,33%)</b>	<b>11 786</b>	<b>9 044</b>
<b>(b) Impôts comptabilisés en résultat</b>	<b>(62 357)</b>	<b>(68 352)</b>
<b>Différence (b-a)</b>	<b>(74 143)</b>	<b>(77 396)</b>
- Différence de base	(52 989)	(55 112)
- Déficits non activés et autres	(21 153)	(22 284)

**Note 6.2: Résultat par action**

Deux résultats par action sont présentés : le résultat net de base et le résultat dilué. Conformément à l'application d'IAS 33, le résultat dilué par action est égal au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires revenant à l'entité mère divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement du numérateur et du dénominateur des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en action ordinaire a pour effet de réduire le résultat par action des activités ordinaires poursuivies. Les actions propres ne sont pas prises en compte dans le calcul.

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Résultat net (part du Groupe) de la période en milliers \$</b>	<b>37 383</b>	<b>58 066</b>
Capital social	200 713 522	200 713 522
Actions propres	4 601 090	3 521 082
<b>Nombre moyen d'actions en circulation</b>	<b>196 112 432</b>	<b>192 040 048</b>
<b>Nombre d'actions diluées</b>	<b>196 455 520</b>	<b>192 101 692</b>
<b>Résultat par action en \$</b>		
De base	0,19	0,30
Dilué	0,19	0,30

**Note 6.3: Capitaux propres**

Les actions propres sont enregistrées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur ultérieures ne sont pas prises en compte. De même, le résultat de cession des actions propres n'affecte pas le résultat de l'exercice.

Les actions gratuites attribuées par la société Maurel & Prom à ses salariés sont comptabilisées en charges de personnel à partir de leur octroi et étalées sur la durée d'acquisition des droits ; le mode d'étalement dépend des conditions d'acquisition respectives de chaque plan. La juste valeur des actions gratuites est déterminée en fonction du cours boursier du jour de l'attribution (diminué des dividendes futurs actualisés).

Au 31 décembre 2019, le nombre d'actions de la Société est de 200 713 522 (dont 4 601 090 actions propres (soit 2,29 % du capital pour une valeur brute de 43 M€ à la fin 2019)) et le capital social s'élève à 154 549 411,94 €.

	Nombres d'actions	Actions propres	Contrat de liquidité	Autocontrôle
<b>Soit au 31/12/17</b>	<b>195 340 313</b>	<b>4 312 391</b>	<b>91 857</b>	<b>4 220 534</b>
- Distributions d'actions		-895 000		-895 000
- Mouvements contrat de liquidité		+103 690	+103 690	
- Augmentation de capital	5 373 209			
<b>Soit au 31/12/18</b>	<b>200 713 522</b>	<b>3 521 081</b>	<b>195 547</b>	<b>3 325 534</b>
- Rachats		+1 200 000		+1 200 000
- Distribution d'actions		-133 250		-133 250
- Mouvements contrat de liquidité		+13 259	+13 259	
<b>Soit au 31/12/19</b>	<b>200 713 522</b>	<b>4 601 090</b>	<b>208 806</b>	<b>4 392 284</b>

Les attributions d'actions gratuites effectuées se présentent comme suit :

Date de décision d'attribution	Date prévue d'acquisition	Nombre d'actions
24/04/2017	24/04/2020(**)	180 000
03/08/2018	03/08/2020(*)	157 700
03/08/2018	03/08/2021(*)	157 700
01/08/2019	01/08/2020(*)	385 150
01/08/2019	01/08/2021(*)	385 150
01/08/2019	01/08/2022(*)	385 150
<b>Total</b>		<b>1 650 850</b>

(\*) La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à une année à compter de la date d'acquisition. Les plans 2018 sont soumis à des conditions de performance.

(\*\*) Pas de durée minimale de conservation pour ce plan

#### Note 6.4: Parties liées

en milliers \$	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées (net)	Montants dus aux parties liées
<b>1) Sociétés mises en équivalence</b>				
Maurel & Prom Colombia BV			4 601	
<b>2) Autres parties liées</b>				
PIEP		(4 163)		100 000

## Note 6.5: Engagements Hors Bilan - Actifs et Passifs Eventuels

### Note 6.5.1 Engagements de travaux

Les engagements de travaux pétroliers sont évalués sur la base des budgets approuvés avec les partenaires. Ils font l'objet de multiples révisions en cours d'exercice en fonction notamment des résultats des travaux pétroliers réalisés.

Les engagements contractuels pris auprès des Etats dans le cadre des permis se limitent à 3 puits d'obligation : 2 au Gabon et 1 en Namibie. Il n'est pas fait mention des informations relatives aux mises en équivalence.

### Note 6.5.2 Engagements de locations : impact IFRS 16

Le Groupe a décidé d'appliquer IFRS 16 au 1er janvier 2019, selon la méthode rétrospective simplifiée, et d'appliquer les exemptions suivantes :

- Contrats de courte durée (inférieure ou égale à 1 mois)
- Contrats de faible valeur
- Contrats que le Groupe n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant un contrat de location, en application d'IAS 17 et d'IFRIC 4.

Le Groupe a analysé les engagements pouvant potentiellement remplir la définition d'un contrat de location (ou d'une composante location au sein d'un contrat).

Sur cette base, seule le contrat de location du bâtiment du siège parisien a été identifié comme entrant dans le champ d'application d'IFRS 16.

L'impact de la première application d'IFRS 16 sur la dette du Groupe s'élève à 3 M\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et 2 M\$ au 31 décembre 2019. Il est donc à noter que l'application de la norme IFRS 16 est sans impact significatif sur le résultat Groupe et qu'il n'est reporté ici que les éléments pertinents.

Aucun nouveau contrat n'est éligible à IFRS 16 sur l'année 2019.

Les tableaux suivants résument l'incidence de la transition à IFRS 16 sur les états financiers au 1er janvier 2019 et 31 décembre 2019. Les éléments de campagne qui n'ont pas été affectés par les modifications n'ont pas été inclus. Par conséquent, les tableaux présentés dans la note correspondent aux sommes des impacts d'IFRS 16 et non aux sous totaux du Bilan et du P&L.

<b>Immobilisations VNC au 01/01/2019</b>	<b>3 243</b>
<b>Dette au 01/01/2019</b>	<b>3 243</b>
<b>Impact Capitaux propres au 01/01/2019</b>	<b>0</b>
Amortissements	(1 052)
Remboursement de capital	(1 004)
Charges d'intérêts	(121)
Annulation charge locative	1 125
<b>Immobilisations VNC au 31/12/2019</b>	<b>2 191</b>
<b>Dette au 31/12/2019</b>	<b>2 239</b>
<b>Impact Capitaux propres au 31/12/2019</b>	<b>(48)</b>

Impact de présentation du P&L 31/12/2019	IAS 17 ancienne norme	IFRS 16
Loyers	(1 125)	
<b>EBIT</b>	<b>(1 125)</b>	<b>0</b>
Dotations aux amortissements		(1 052)
<b>EBITDA</b>	<b>(1 125)</b>	<b>(1 052)</b>
Coût de l'endettement net		(121)
<b>Résultat net hors effet impôt</b>	<b>(1 125)</b>	<b>(1 173)</b>

La variation du taux d'intérêt effectif de +/- 0,5% influe de façon peu significative le résultat du Groupe.

Impact de présentation du P&L 31/12/2019	IAS 17 ancienne norme	IFRS 16 Taux 4,44%	IFRS 16 +50 pts de base	IFRS 16 -50 pts de base
Loyers	(1 125)			
<b>EBIT</b>	<b>(1 125)</b>			
Dotations aux amortissements		(1 052)	(1 044)	(1 060)
<b>EBITDA</b>	<b>(1 125)</b>	<b>(1 052)</b>	<b>(1 044)</b>	<b>(1 060)</b>
Coût de l'endettement net		(121)	(134)	(109)
<b>Résultat net hors effet impôt</b>	<b>(1 125)</b>	<b>(1 173)</b>	<b>(1 178)</b>	<b>(1 168)</b>

### Note 6.5.3 Prêt à Terme (Term loan 600 M\$)

La Société Maurel & Prom West Africa S.A., actionnaire à 100% de la société Maurel & Prom Gabon, est emprunteur au titre d'un prêt à terme portant sur un montant de 600 M\$, conclu le 10 décembre 2017. Ce prêt est garanti par sa société mère Etablissements Maurel & Prom. L'emprunteur bénéficie également du soutien financier de l'actionnaire principal du Groupe, PT Pertamina Internasional Eksplorasi Dan Produksi (« PIEP ») en cas de défaut de paiement au titre de ce prêt.

Aucune sureté n'a été consentie sur les actifs du Groupe ; en revanche des restrictions d'utilisation de certains comptes bancaires de Maurel & Prom Gabon et de Maurel & Prom West Africa ont été prévus en cas de défaut au titre de ce prêt (à l'exception de certains cas).

Par ailleurs, au titre de ce prêt, le Groupe s'est engagé à ce que certains ratios financiers soient respectés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

- un ratio endettement net consolidé du Groupe / EBITDAX (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations et net de l'impact des gains et pertes de change et coûts de l'exploration) n'excédant pas 4.00:1.00, calculé sur une période de 12 mois précédant la date de référence ;
- un ratio de couverture du service de la dette (DSCR) du Groupe calculé sur une période de six mois précédant la date de référence, supérieur à 3.50:1.00 ; et
- une valeur corporelle nette (« Tangible Net Worth ») du Groupe à chaque date de référence supérieure à 500 M\$.

Ces ratios sont respectés sur l'exercice 2019.

Le Groupe s'est également engagé à maintenir un montant minimum de trésorerie consolidée de 100 M\$ sur leurs comptes bancaires, à défaut de quoi, il serait tenu de tirer le montant non utilisé du prêt d'actionnaire consenti par PIEP décrit ci-dessus.

Pendant une période de 36 mois à compter du tirage, Etablissements Maurel & Prom s'est engagé à ne pas distribuer de dividendes supérieurs à 10 M\$ par année civile, et ce sous réserve d'un montant minimum de besoin en fonds de roulement défini entre les parties.

### Note 6.5.4 Conventions avec PIEP

Dans le cadre du prêt à terme, de décembre 2017, le Groupe a conclu une convention de subordination en vertu de laquelle certaines dettes vis-à-vis de PIEP sont subordonnées au remboursement du prêt à terme bancaire.

Dans le cadre du prêt à terme, de décembre 2017, le Groupe a conclu une convention de soutien financier (*Sponsor Support Agreement*) avec PIEP et l'agent de crédit en vertu de laquelle PIEP s'est engagé à mettre à disposition du Groupe les sommes nécessaires en cas de défaut de paiement au titre du nouveau prêt.



### Note 6.5.5 Engagements contractuels au Gabon

Aux termes du contrat d'achat de l'actif gabonais conclu en février 2005 et des amendements subséquents avec l'Etat gabonais, Rockover et Masasa Trust, Maurel & Prom devra verser :

- 1,4 % de la production valorisée au prix de vente officiel, réglé mensuellement ;
- 0,65 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences a dépassé 80 Mb (courant septembre 2019) ; et
- 5 % sur la production issue du seul champ de Banio, valorisée au prix de vente officiel, dès lors que la production cumulée de ce champ dépasserait 3,865 millions de barils.
- 2 % de la production totale disponible, valorisée au prix de vente officiel, jusqu'à un seuil de 30 Mb et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration Nyanga-Mayombé. Cet engagement est comptabilisé en charge au fur et à mesure de la production, sachant que la production du champ Banio (le seul permis d'exploitation issu de Nyanga-Mayombé à ce jour) est actuellement suspendue.

### Note 6.6: Effectif du Groupe

Au 31 décembre 2019, l'effectif du Groupe est de 763 personnes.

### Note 6.7: Rémunérations des dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent l'équipe de direction composée du Président, des Directeurs généraux et des membres du conseil d'administration.

Il s'agit des rémunérations incluses dans les charges de la période, indépendamment des montants versés.

en milliers \$	31/12/2019	31/12/2018
Avantages à court terme	1 762	1 691
Paieement en actions	285	331
<b>Total</b>	<b>2 047</b>	<b>2 022</b>

### Note 6.8: Honoraires des auditeurs

Les honoraires perçus par les commissaires aux comptes (y compris les membres de leurs réseaux) s'analysent comme suit :

En milliers \$	KPMG		IAC		KPMG		IAC	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
	2019				2018			
<b>Audit</b>								
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés:								
- Emetteur	742	64%	439	79%	748	79%	431	78%
- Filiales intégrées globalement	35	3%	111	20%	37	4%	119	21%
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes:								
- Emetteur	378	33%	8	2%	158	17%	5	1%
- Filiales intégrées globalement	6	1%			0%		0%	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
<b>TOTAL</b>	<b>1 161</b>	<b>100%</b>	<b>558</b>	<b>100%</b>	<b>943</b>	<b>100%</b>	<b>555</b>	<b>96%</b>

**Note 6.9: Evènements Post-Clôture**

Le résultat des opérations de forage du puits Kama-1 sur le permis de Kari ont été reçues en février 2020. En conséquence, les dépenses encourues au 31 décembre 2019 ont été passées en charge sur l'exercice pour 31,5M\$, et les dépenses encourues sur janvier et février 2020 seront passées en charge sur l'exercice 2020.

La très forte chute du cours du baril de Brent depuis début mars dans un contexte d'épidémie mondiale entraînant une crise économique majeure ne constitue pas, au sens d'IAS 10, un évènement de nature à ajuster les états financiers de l'exercice 2019. Cet évènement qui ne remet pas en cause la capacité du groupe à faire face à ses échéances va néanmoins jouer négativement sur la performance de 2020 et va conduire le Groupe à revoir dès la prochaine clôture les hypothèses de prix retenues pour évaluer la valeur d'utilité de ses actifs tangibles et financiers et à mettre à jour les tests de dépréciation (tel qu'explicité en Note 3.3.2 Immobilisations corporelles).

Enfin, le 16 mars 2020, le Groupe a obtenu le rééchelonnement de sa dette. Aux termes des avenants signés, le montant des échéances à rembourser en 2020 et 2021 est divisé par deux. Ce nouveau profil de remboursement permet d'améliorer la liquidité en réduisant la part à court terme des emprunts. La modification de ces échéances n'a pas été intégrée dans la situation financière au 31 décembre 2019, ni présentés en Note 4.4: Emprunts et dettes financières ou en Note 5.3: Risques de liquidité.

À la connaissance de Maurel & Prom, il n'existe pas d'autres évènements postérieurs à la clôture, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.